

AVRIL 2026

LIAISONS

BULLETIN DE LA FACULTÉ DES ARTS
ET DES SCIENCES SOCIALES
DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

NUMÉRO 10



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

TABLE DES MATIÈRES

Mot de bienvenue	03	Les gestionnaires du secteur public : indispensables même à l'ère de l'IA	22	La germanistique aujourd'hui : un nouveau regard sur le monde	36
Mot du doyen	04	Prendre la mesure d'une société pré-statistique : l'exemple de la production agricole au XVIII ^e siècle	24	Penser la pratique autrement et transformer le travail social au Nouveau-Brunswick : la maîtrise professionnelle en travail social	40
Le cadeau d'être anthologiste d'une littérature « minoritaire »	06	Les crises de communication qui accompagnent les cyberattaques	26	Pleins feux sur nos nouvelles recrues	42
Le DADUM en <i>Zone Rouge</i>	08	Les nouvelles technologies élargissent les possibilités créatives au Département de musique	28	Thèses soutenues à la Faculté des arts et des sciences sociales	50
Claude Roussel : un héritage en mouvement	10	Notre <i>Sarment</i>	30		
Voyage dans les ateliers d'écriture	12	La littératie universitaire : un besoin institutionnel	32		
Les francophonies dans tous leurs états : bilan et perspective	16	Dissonances! La théorie de la musique au secours de la théorie de la migration	34		
Les gouvernements respectent-ils leurs promesses électorales?	18				
Monnaie et systèmes de paiements : perspectives historiques et dynamiques contemporaines	20				



MOT DE BIENVENUE

Liaisons, le bulletin de la Faculté des arts et des sciences sociales, en est déjà à son dixième numéro; cette année, nous avons choisi de ne pas retenir de thématique précise, préférant donner libre cours aux auteures et auteurs. Il s'agira donc d'un numéro « libre ».

L'objectif du bulletin *Liaisons* est d'accroître la visibilité de la Faculté tant à l'intérieur des murs de l'Université qu'à l'extérieur. Par son contenu, il cherche à mettre en valeur non seulement la diversité et la richesse des disciplines de la Faculté, parfois méconnues, mais aussi leur apport inestimable à la communauté universitaire et à la société. Autrement dit, il s'agit d'une carte de visite de la Faculté.

Nous souhaitons surtout remercier les auteures et auteurs pour leurs contributions. N'eût été leur collaboration, le bulletin n'aurait pu voir le jour.

Bonne lecture!

2025-2026

Les membres du Comité facultaire des communications

Matthieu LeBlanc

vice-doyen et
président du comité

Christophe Collard

professeur

Stéphanie Collin

professeure

Julien Desrochers

professeur

Mario Paris

professeur

Dominique Thomassin

professeure

Tracy Cormier

assistante administrative

Photos

Nous tenons à remercier Myriam Thomas, étudiante à la maîtrise ès arts en études littéraires, pour les superbes photos qu'elle a prises pour le 10^e numéro de *Liaisons*.

MOT DU DOYEN

Dix ans déjà. Le temps passe vite, très vite, trop vite. La formule est entendue, certes, mais elle reste tout aussi vraie. Quel bilan faire de ces années marquées par des hauts (création du cheminement avec distinction) et des bas (pandémie)?

Dans le premier billet rédigé à l'occasion du 1^{er} numéro du bulletin Liaisons, j'écrivais que « l'université contemporaine ne peut plus reposer de la même manière qu'avant sur un récit référentiel ou un principe directeur fondant ses grandes orientations ». J'avais alors que la Faculté, ses disciplines et ses programmes devaient développer « une forme de pragmatisme institutionnel » consistant en un ferme refus de « se plier à tous les caprices du moment », sans cependant se cantonner à une « nostalgie » des temps passés « qui condamnerait l'université à n'être plus que l'ombre de ce qu'elle aura été ».

Dix ans plus tard, je suis tout aussi convaincu d'avoir enfoncé le bon clou. Mais le bois est dur.

J'ai par ailleurs toujours obstinément refusé de me camper dans l'attitude vindicative de celui qui, pour des raisons qui restent souvent obscures, est mécontent du sort qui serait le sien et

prompt à jeter le blâme ailleurs. Le ressentiment n'est pas ma tasse de thé. J'ai plutôt choisi le chemin de l'action réfléchie, car je suis toujours intimement persuadé qu'il nous revient, individuellement et collectivement, de nous investir et nous engager pour faire valoir le rôle plus que jamais capital que la Faculté, ses disciplines et ses programmes doivent jouer dans un monde qui apparaît chaque jour plus turbulent et anxieux.

Or, ce rôle, et la responsabilité culturelle, sociale, éducative et politique qui l'accompagne, la Faculté, ses disciplines et ses programmes se doivent d'abord de l'assumer pleinement. En commençant par en prendre la pleine mesure sans toutefois (et la tentation est parfois forte) céder à toute forme de désenchantement. Seulement alors les traditions dont les universités sont si friandes, particulièrement dans les domaines des sciences humaines et sociales, seront et resteront vibrantes, vivantes et, partant, pourront être valorisées.

C'est en agissant qu'il devient possible d'aller au-delà de ce qui a été pour percevoir ce qui pourrait être afin de s'engager à le faire advenir. Bien entendu, on parle ici de ce qui constitue

notre lot quotidien : de ces cours et de ces programmes qui forment le cœur de ce pourquoi une université existe. Il ne s'agit pas ici de s'adapter ou d'évoluer, ce serait somme toute assez facile et probablement suffisamment confortable. Mais il s'agit de changer « le et avec le » monde qui nous entoure. Pour cela, il nous faudra sortir de nos zones de confort, contribuer à l'imaginer ce monde et à l'accompagner. Alors seulement sera-t-il possible de conserver ce qu'il nous apparaît important de conserver, c'est-à-dire ces disciplines universitaires qui, au-delà des connaissances produites et transmises, sont aussi et fondamentalement productrices de valeurs et de significations pour les personnes et pour les sociétés. Alors seulement pourrons-nous résister à cet « inéluctable » dont certains cherchent à se convaincre et à nous convaincre. Encore faudra-t-il aussi comprendre et enfin admettre que cet inéluctable se nourrit bien souvent d'une malheureuse passivité de notre part.

La Faculté, ses disciplines et ses programmes ne se défendent pas seuls. C'est à nous de le faire avant que d'en être privé.

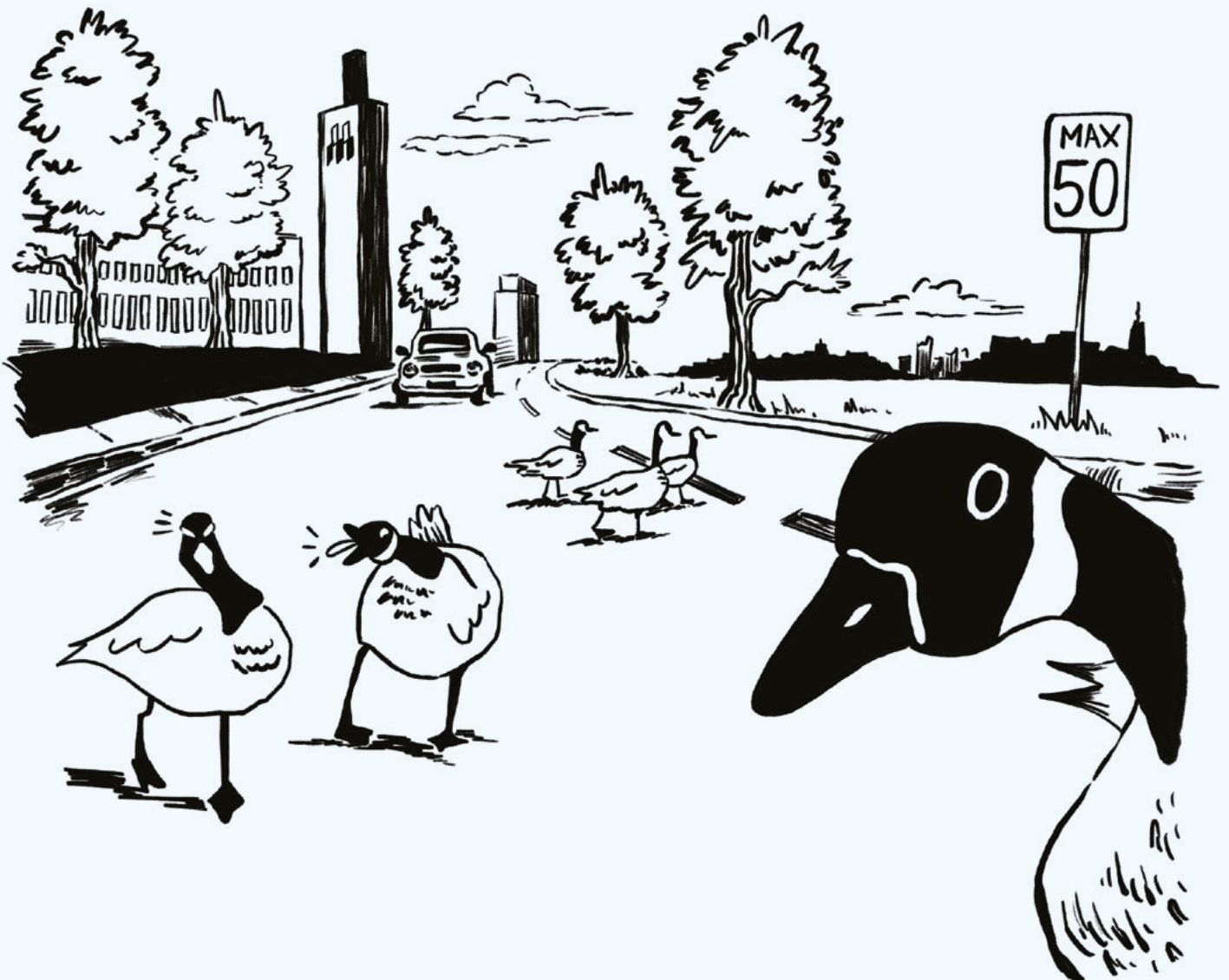
Aujourd'hui, je signe seul ce dernier billet puisque Matthieu, mon copilote durant toutes ces années, prendra bientôt le manche à son tour. Cela aura été un privilège que de travailler les dossiers, les problèmes, les défis, mais aussi de partager les idées, les bons coups et les projets au quotidien avec lui, et cela

bien au-delà de la fiction d'une séparation des pouvoirs à la tête du décanat. Je l'en remercie comme je remercie également l'ensemble du personnel administratif qui jour après jour, souvent avec une grande générosité et une profonde sagesse aussi, a accompagné ce décanat.

Jean-François Thibault

Doyen
Faculté des arts
et des sciences sociales

ORIGINAIRE DE GRANDE-DIGUE, AU NOUVEAU-BRUNSWICK, VIVIANNE DUPUIS EST ÉTUDIANTE EN QUATRIÈME ANNÉE DU BACCALAURÉAT EN ARTS VISUELS À L'UNIVERSITÉ DE MONCTON, OÙ ELLE SE SPÉCIALISE EN ESTAMPE ET EN PEINTURE. CETTE ŒUVRE S'INSCRIT DANS LE CADRE DE LA QUESTION : « QU'EST-CE QUI REPRÉSENTE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON POUR TOI ? » POUR VIVIANNE, LA RÉPONSE S'EST IMPOSÉE NATURELLEMENT : LES BERNACHES. BIEN QU'ELLES PUISSENT PARFOIS CAUSER UN PETIT DÉSAGRÉMENT, ELLES FONT PARTIE INTÉGRANTE DU PAYSAGE DU CAMPUS. ELLE LES ILLUSTRE ICI EN TRAIN DE BLOQUER LE CHEMIN, UNE SCÈNE FAMILIÈRE ET EMBLÉMATIQUE POUR LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE.



LE CADEAU D'ÊTRE ANTHOLOGISTE D'UNE LITTÉRATURE

« **minoritaire** »

|| *Thomas Hodd, professeur, Département d'études anglaises*

Certain.e.s d'entre vous seront peut-être surpris d'apprendre que la littérature canadienne-anglaise est considérée comme une littérature « minoritaire » tant dans les salles de classe que dans le monde universitaire, loin derrière les littératures américaine et britannique. Bien sûr, vous pouvez probablement citer quelques noms – Margaret Atwood, Tom King, Alice Munro –, mais pour la grande majorité du lectorat canadien, c'est tout.

Et si je disais « la littérature canadienne-anglaise du XIX^e siècle », pourriez-vous citer même un.e seul.e écrivain.e? Bliss Carman, peut-être? Susanna Moodie? Malheureusement, les écrivain.e.s canadien.ne.s du XIX^e siècle ne font presque jamais l'objet de l'enseignement régulier ou des analyses cri-

tiques parce que leurs œuvres sont enfouies dans de grandes anthologies nationales, dispersées sur Internet ou, dans de nombreux cas, tout simplement hors d'impression.

Vous pouvez donc imaginer ma surprise lorsque j'ai reçu en 2022 un courriel de la maison d'édition britannique Routledge me demandant si je serais intéressé à rédiger un ouvrage de référence sur le thème « La littérature canadienne au cours du long XIX^e siècle ». Le volume permettait jusqu'à 300 pages de matériel littéraire, en plus de notes explicatives, de courtes biographies des auteur.e.s et d'une introduction critique.

C'était une occasion trop belle pour la laisser passer, alors j'ai immédiatement accepté. Mais je savais aussi que ce projet ne se-

rait pas une tâche facile pour un seul chercheur, étant donné la grande diversité de la littérature produite au Canada pendant cette période. J'ai donc proposé une série en quatre volumes, basée sur les genres littéraires traditionnels – poésie, fiction, non-fiction, théâtre – et j'ai suggéré qu'un chercheur chevronné soit responsable de chaque volume. C'est ce qui a mené à la création d'une équipe éditoriale pancanadienne composée de moi-même (qui, en plus d'être rédacteur en chef, suis chargé de sélectionner et de préparer le volume de poésie); de ma collègue, la professeure Andrea Cabajsky, qui a accepté de prendre en charge le volume sur la fiction; de deux spécialistes de l'Ontario, Kym Bird (Université York) et Alan Filewood (Université de Guelph), qui collaborent au volume de théâtre;



et d'une experte dans la littérature du XIX^e siècle de l'Université de Victoria, Misao Dean, qui prépare notre volume de non-fiction.

Avec l'approche de la date limite pour la remise des manuscrits, j'ai commencé à réfléchir à ce parcours, depuis la proposition à l'anthologie. Et l'un des éléments qui ressortent le plus est le sentiment d'appartenance partagé par l'équipe dès le début, qui souhaitait représenter fidèlement cette littérature « minoritaire ». En effet, l'un de nos plus grands défis, qui a fait l'objet de nombreuses discussions au sein de l'équipe, a été de déterminer comment présenter de manière authentique le XIX^e siècle à un public du XXI^e siècle, plutôt que d'imposer la

sensibilité du XXI^e siècle à la littérature de notre passé. Pouvons-nous, par exemple, inclure des écrivain.e.s qui étaient importants à l'époque, mais qui sont aujourd'hui tombés en disgrâce auprès de la communauté scientifique en raison de leurs convictions ou de certains de leurs écrits? De même, comment traiter les nombreux termes et expressions du XIX^e siècle qui sont aujourd'hui considérés comme insensibles ou discriminatoires? Le consensus était qu'en tant que chercheuses et chercheurs responsables, nous devons reconnaître ces problèmes, mais sans les effacer des archives littéraires. Après tout, ces œuvres sont le produit de leur époque et reflètent à la fois les succès et les échecs de la société canadienne du XIX^e siècle.

Ou, pour reprendre les mots du prince Hamlet, « c'étaient des écrivains, prenez-les pour ce qu'ils étaient ».

Il y aura certainement celles et ceux qui contesteront ou remettront en question nos choix – telle est la réalité pour l'anthologiste. Mais en publiant ces quatre volumes, nous aurons réussi à donner tout le poids nécessaire – au sens propre comme au figuré – à l'importance d'une période de la littérature canadienne-anglaise qui a trop souvent été négligée par les chercheur.euse.s, les enseignant.e.s, ainsi que les lecteur.trice.s.

LE DADUM

en Zone Rouge

|| *Mathieu Chouinard, professeur, Département d'art dramatique*

L'automne 2025 aura été l'occasion pour le Département d'art dramatique de l'UMoncton (DADUM) de soutenir un projet de recherche-crédation multifacettes et profondément humaniste. Traversant les frontières culturelles et mettant en valeur la rencontre des disciplines afin de promouvoir le pouvoir rassembleur et réparateur de l'art, le projet *Zone Rouge* a mobilisé une partie du corps professoral du département, l'ensemble de ses étudiant.es et une équipe d'artistes et de concepteurs professionnels. Il aura aussi permis de créer des liens inédits avec d'autres unités et avec des partenaires locaux. Nous proposons ici d'exposer les trois volets majeurs de cette grande aventure créatrice, communautaire et pédagogique portée par le professeur Mathieu Chouinard.

Collaborateur de longue date du professeur Chouinard, le chorégraphe et danseur tchadien de renommée internationale Taigué Ahmed, directeur artis-

tique de la compagnie Ndam se na, était accueilli en résidence de création au DADUM pendant quatre mois afin de développer le spectacle *Zone Rouge*. En étroite collaboration avec le corps professoral et plusieurs artistes, ils ont créé un spectacle abondant de façon sensible, poétique et ludique la rencontre de l'Autre, la grande injustice et la violence liées aux politiques territoriales Nord-Sud, la corruption, l'exil et l'art comme salut. Tous ensemble, ils ont développé un langage scénique où le mouvement, le texte, la vidéo, la musique et l'objet multiplient les couches de sens et immergent le public dans une aventure aux allures de road-trip improbable entre le Canada et le Tchad, entre le sable et la neige, entre l'horreur et la beauté. Le spectacle a été présenté au Studio-théâtre La Grange du 5 au 9 décembre 2026 et fut une occasion unique d'apprentissage expérientiel pour les étudiant.es du DADUM.

En parallèle, plusieurs partenariats ont été développés à

même l'université et dans la communauté afin d'amener l'art comme outil de sensibilisation, de guérison et de paix auprès des populations vulnérables de notre région. S'appuyant sur une approche développée depuis 2006 par Taigué Ahmed auprès des personnes réfugiées du Tchad, de ses pays frontaliers puis de plusieurs pays d'Europe, le tandem Ahmed-Chouinard a offert 60 heures d'ateliers de danse auprès de personnes immigrantes et de femmes victimes de violence conjugale. Offerts dans une perspective de soin des corps et des âmes, ces ateliers ont été rendus possible grâce à une étroite collaboration avec la compagnie Satellite Théâtre et avec la *Chaire de recherche du Canada-Violence sexuelle, prévention et intervention* de l'UMoncton.

Enfin, le DADUM a voulu profiter de la présence de Taigué Ahmed, artiste-expert UNESCO, pour offrir le cours FASS3000 (*Projets spéciaux*) intitulé « Artivisme et art social :



une approche pratique ». Quatorze étudiant.es en art dramatique, en musique, en arts visuels, en éducation et en kinésio-logie ont ainsi pu s’initier à la pédagogie de l’art en contexte social afin d’en arriver à développer elles.iels.eux-mêmes des projets d’intervention artistique pour différentes populations vulnérables du Grand Moncton. Offert conjointement par Ahmed et Chouinard, ce cours s’est terminé par un laboratoire ouvert au public inspiré des initiatives Art-Lab développées par

Ahmed avec l’UNESCO dans le but de concevoir des projets d’art à caractère social dans une quinzaine de pays d’Afrique et d’Europe.

En somme, le projet *Zone Rouge*¹ aura été l’occasion d’offrir aux personnes étudiantes une expérience unique en les confrontant à des réalités diverses, à des pratiques novatrices et à des artistes aux démarches singulières. Il aura aussi permis de tisser des liens profonds entre unités académiques et avec la

communauté pour faire une réelle différence dans la vie de personnes fragilisées en leur offrant des outils de réappropriation physique et psychologique. Le DADUM tente ainsi de mettre de l’avant l’une des plus grandes forces de l’art vivant : celle de créer des liens entre les idées, entre les gens et entre les âmes.

¹ Le projet *Zone Rouge* proposé à l’automne 2025 a été rendu possible grâce au généreux soutien de l’Université de Moncton (DADUM, PLOE, FESR), d’ArtsNB (bourses de résidence et de création), du gouvernement du Nouveau-Brunswick (via Satellite Théâtre) et du CRSH (engagement partenarial).

CLAUDE ROUSSEL :

un héritage en mouvement

|| *Nadège Durant, chargée de cours, Département des arts visuels, et muséologue*

Au printemps 2026, la Galerie Triangle de l'Université de Moncton présentera une exposition consacrée à l'artiste Claude Roussel (1930–2025), figure essentielle de l'art acadien et canadien. Celle-ci offrira à la communauté universitaire et au grand public l'occasion de redécouvrir le travail d'un créateur qui a profondément marqué le développement artistique et culturel de l'Acadie.

Sculpteur, peintre et pédagogue, Claude Roussel a joué un rôle majeur dans la mise en place d'une scène artistique moderne au Nouveau-Brunswick. Originaire d'Edmundston, il est reconnu pour ses sculptures monumentales et ses œuvres colorées où se mêlent formes organiques et symboles identitaires. En 1963, il enseigne les arts visuels à l'Université de Moncton et participe à la création du département en 1972. Son influence a façonné non seulement la formation de générations d'artistes, mais aussi la vie culturelle de l'université, en renforçant l'importance

de l'art dans l'espace académique et communautaire.

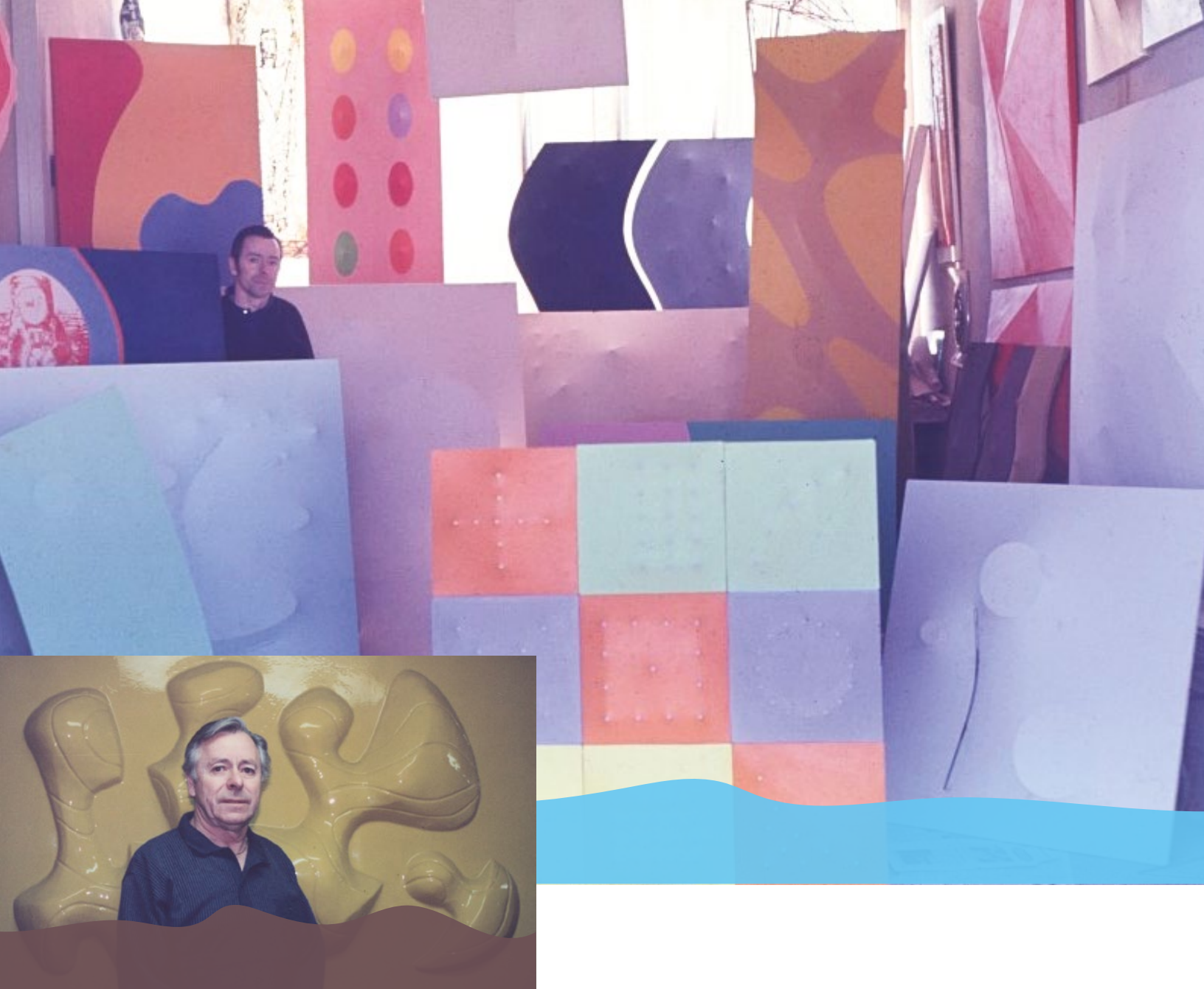
Au-delà de son rôle d'enseignant, Roussel a été un acteur engagé dans la vie publique et politique de l'Acadie. Il a souvent utilisé sa voix et ses œuvres pour défendre la culture acadienne et la reconnaissance de l'art comme vecteur de mémoire et d'identité. Ses sculptures et projets reflètent cet engagement, cherchant à lier l'art à la société et à rappeler l'histoire et les enjeux sociaux de sa communauté.

L'exposition **Claude Roussel : un héritage en mouvement** s'inscrit dans une démarche de mise en valeur du patrimoine artistique de l'Université de Moncton. Avec l'aide précieuse de l'équipe de la Galerie d'art Louise-et-Reuben-Cohen, nous avons dressé un inventaire des œuvres de Roussel conservées par l'université. Une trentaine d'entre elles ont été recensées, mais seulement une sélection sera présentée à la Galerie Triangle. L'objectif est de montrer un ensemble cohérent qui ren-

de compte de la diversité de sa production et de son évolution, tout en soulignant son rôle dans la vie universitaire et culturelle.

Le projet prend également une dimension plus personnelle grâce à la collaboration de Suzanne Roussel, la gestionnaire de l'œuvre de l'artiste, qui a accepté de prêter plusieurs œuvres provenant de la collection de la succession. Ces pièces viennent compléter le corpus existant et permettent d'aborder des aspects plus intimes de sa démarche : sa relation à la matière, à la couleur et à la spiritualité.

Cette exposition s'inscrit pleinement dans la mission de la Faculté des arts et des sciences sociales, qui vise à diffuser et à valoriser la culture dans la communauté tout en mettant en lumière la recherche et la création artistique. Elle constitue une occasion unique de découvrir un artiste dont le travail continue de résonner dans le paysage académique et culturel.



En tant que commissaire, je souhaite proposer une expérience à la fois sensible et réfléchie. Il s'agit de faire découvrir ou redécouvrir un artiste dont la pratique a contribué à bâtir une identité artistique acadienne forte, ouverte sur le monde et profondément ancrée dans la communauté universitaire. Par la présentation d'œuvres, de documents d'archives et de textes d'interprétation, le public sera invité à suivre le parcours

d'un créateur qui n'a cessé d'expérimenter, de chercher et de transmettre ses convictions.

Au-delà de l'hommage, cette exposition est une occasion de partage et de réflexion. Nous espérons qu'elle permettra à tous et à toutes — personnes étudiantes, membres du personnel et grand public — de mieux comprendre le rôle de Claude Roussel dans le développement de l'art contemporain en

Acadie, dans la vie de l'Université de Moncton, et d'apprécier l'ampleur de son héritage artistique et citoyen.

Nous invitons toute la communauté universitaire et le grand public à venir découvrir cette exposition et à se laisser interpeller par l'œuvre et l'esprit de Claude Roussel.

VOYAGE DANS

les ateliers d'écriture

|| *Mattia Scarpulla, professeur.e, Département d'études françaises*

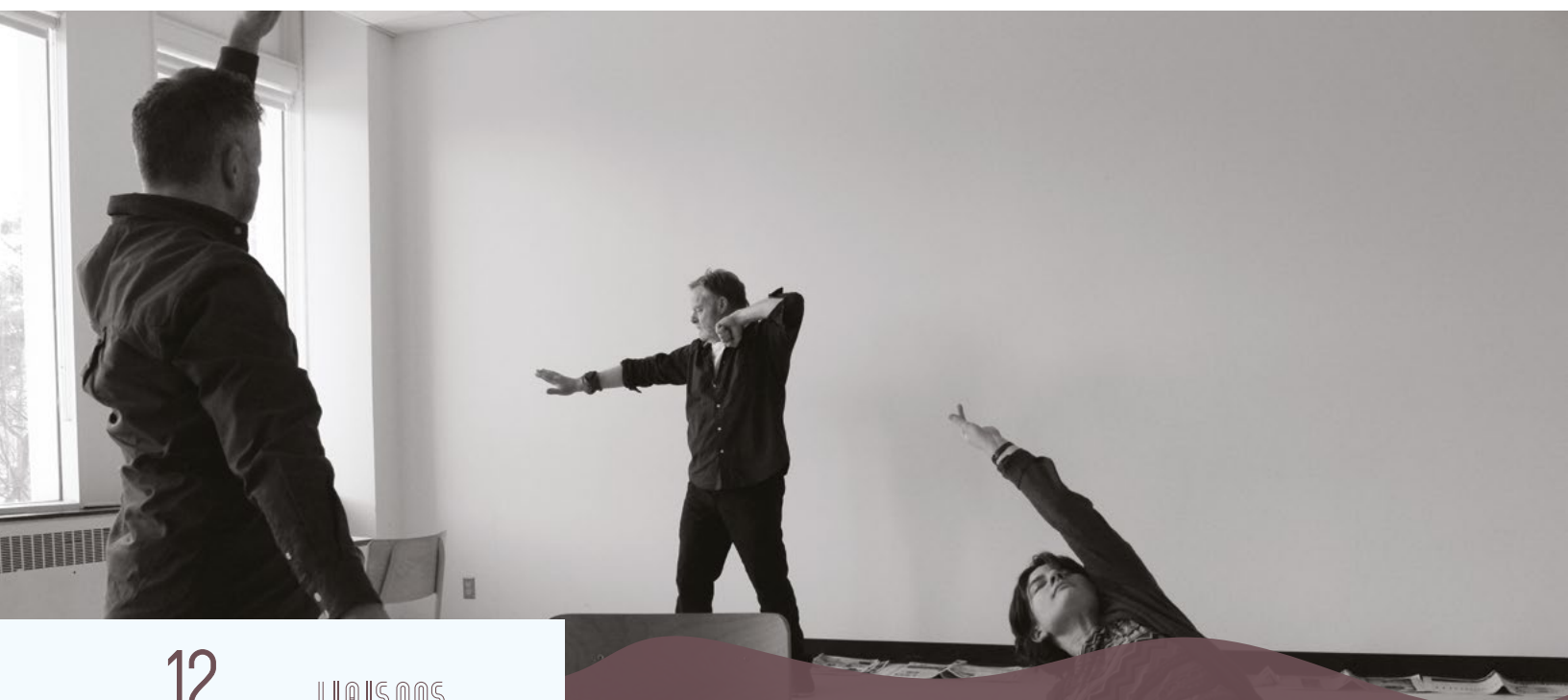
Cet article est un récit. Ma spécialité, la recherche-crédation littéraire¹, est une discipline expérimentale, aux approches théoriques et méthodologiques pluridisciplinaires. Au cœur de la démarche, on trouve une œuvre créée par l'artiste-chercheur.se ellui-même, et qui devient l'objet à questionner dans son projet de recherche, en dialogue avec d'autres activités artistiques ou universitaires, en

pédagogie, en sciences sociales, en arts, en littérature, etc. Ici, je me raconte par une narration chronologique, un voyage à travers mes rencontres académiques et non académiques en France et au Canada, qui ont permis de façonner mon présent de chercheur.se.

FRANCE (2002-2012)

Après avoir migré de l'Italie à la France pour mes études en danse, j'ai pris l'habitude d'écrire des poèmes quand j'assistais à des répétitions d'une chorégraphie. Ma propre pratique, des cours de danse baroque et contemporaine, et surtout de yoga et de Pilates, ont développé ma conscientisation corporelle, qui restait vivante lorsque je m'asseyais pour écrire.

¹ Sur le sujet, voir Violaine Houdart-Merot et AMarie Petitjean, « Introduction : la recherche par la pratique littéraire : quels enjeux », dans V. Houdart-Merot et AM.Petitjean, *La recherche-crédation littéraire*, Peter Lang, 2021, pp. 11-28



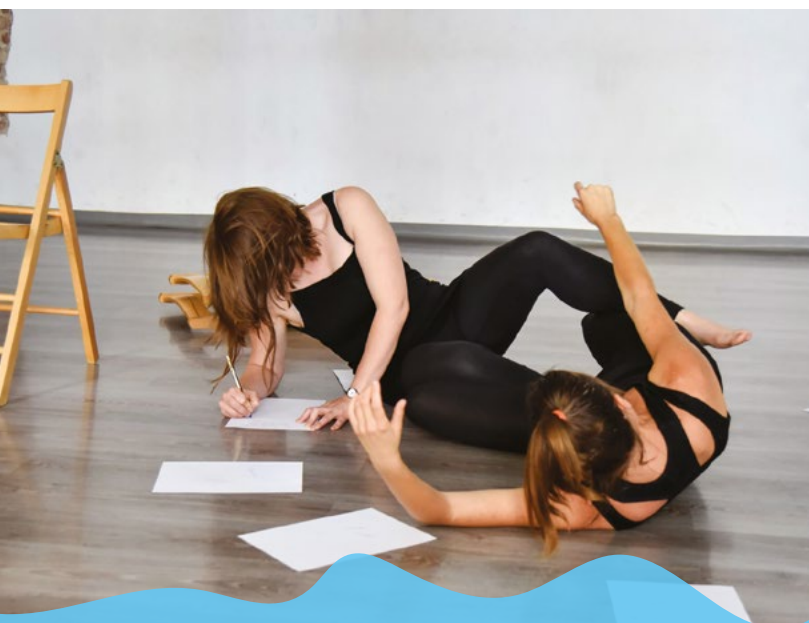
Depuis 2009, j'anime des ateliers pour danseur.se.s, auteurices et artistes multidisciplinaires, où je combine des exercices de respiration, de yoga et des automassages avec des exercices d'écriture. Les participant.e.s quittent leur zone de confort et se sentent davantage comme des squelettes, revêtements musculaires, organes. Iels écrivent leurs œuvres (sur un thème que je propose : l'immigration, l'amour, l'amitié, etc.) en tenant compte de la sensorialité explorée. Avec les yeux fermés, assis.e.s au sol ou en déambulation dans l'espace, iels interagissent avec l'espace et avec les autres en s'éloignant d'une représentation de soi comme individu social, vu de l'extérieur, pour plutôt focaliser leur geste écrit sur la matérialité physiologique de l'organisme humain.

QUÉBEC (2013-2022)

Durant un doctorat en études littéraires (Université Laval, 2017-2022), j'ai proposé à des groupes d'écrivain.e.s et à des artistes littéraires et performatifs de travailler la création littéraire enrichie d'expression corporelle. Dans un studio de théâtre, durant un temps immersif de trois ou quatre jours, ou bien au fil de séances hebdomadaires, les participant.e.s exploraient techniquement un art (la danse) pour créer une œuvre appartenant à un autre (la création littéraire). Iels expérimentaient une mise en chorégraphie et écrivaient une courte œuvre autour du thème du temps présent.

Pendant ces ateliers, la mécanique et la sensorialité du corps se sont incorporées aux textes. Les écrivain.e.s ont privilégié pour certain.e.s la description des personnages et de leurs actions, pour d'autres des récits introspectifs et intimes sur

l'existence. J'intégrais aussi des périodes de discussion qui sont devenues partie intégrante du processus. L'expérience performative a tissé une écoute collective, créant une ambiance de confiance, et a permis le partage d'opinions sur le processus, sur nos certitudes et nos incertitudes concernant le monde artistique et la place que l'on y occupe. Dans ma thèse de doctorat, à travers un riche matériel écrit et enregistré, j'ai pu analyser l'impact de la pratique somatique sur l'écriture créative. Pourtant, je trouve que l'acquis le plus important de ce type d'ateliers a été de mettre en évidence les conversations, le fait de donner le droit de parler, au-delà du résultat littéraire. Le terrain théorico-pratique d'ateliers mêlant mouvement et écriture m'a alors permis d'envisager des formes d'enseignement où la réflexion collective est aussi importante que le savoir transmis.



Atelier de danse et écriture au GreenBox, Turin, 2018.
Vanessa De Pretis et Rossella Ferrero.



Atelier d'écriture au LANTISS,
Université Laval, Québec, 2019.
Anaïs Palmers.

OTTAWA (2022-2024)

Pendant mon postdoctorat en innovation sociale (Université Saint-Paul), j'ai développé un cycle d'ateliers d'écriture sur l'immigration, en documentant la manière dont l'écriture créative questionne ce fait de société. Avec ce thème, j'ai voulu rejoindre des publics amateurs, approfondir l'aspect social de mes recherches, mais aussi varier les espaces d'intervention (par exemple, organiser des ateliers en ligne, d'autres dans un couloir universitaire ou dans un centre commercial), pour explorer les conséquences des modifications des modalités conventionnelles d'enseignement. Une douzaine de participant.e.s ont entamé un suivi individuel pour finaliser leurs créations. Ce suivi définissait l'atelier comme une forme ouverte, qui évoluait tout comme la relation humaine nourrie à l'intérieur du dispositif.

MONCTON

Je poursuis maintenant ma recherche-crédation à Moncton, en collaboration avec différents milieux culturels, communautaires et universitaires, tout en mettant au centre la relation humaine que génère tout enseignement.

Ma recherche-crédation se déploie dans un double mouvement : par la pratique créative, je documente ce que des personnes vivent durant un atelier et apprennent sur leur parcours grâce à la création littéraire; en même temps, je perfectionne des outils pédagogiques interdisciplinaires en études littéraires, prenant en compte l'intervention sociale. Le prochain terrain pratique sera un festival dédié aux ateliers d'écriture (23-24 mai 2026, organisé avec la Maison de la littérature, Québec), qui rassemblera plusieurs professionnel.le.s intéressé.e.s par la transmission de l'écriture créative.

Au-delà d'un apprentissage de savoirs spécifiques, mon souhait est que les étudiant.e.s soient aussi formé.e.s à devenir autonomes et critiques. La création littéraire (et les arts en général) me semble offrir des outils pour développer cet enseignement holistique.



Atelier d'écriture au LANTISS, Université Laval, Québec, 2019. Jérémy Aubry, Anaïs Palmers, Mairie E. Bathory.



Atelier d'écriture au LANTISS, Université Laval, Québec, 2020. Karine Légeron.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Mattia Scarpulla, « *Devenir-soma. La création littéraire par des ateliers somatiques d'écriture* », revue Percées, *Devenir-soma*

Mattia Scarpulla (dir.), Dossier *Traversées des territoires et création littéraire*, Carnets du CRITS, Université Saint-Paul, 2025. [territoires-et-creation-litteraire](#)

QUATRE LIVRES SUR LA RECHERCHE-CRÉATION :

Kateri Lemmens, Alice Bergeron et Guillaume Dufour-Morin (dir.), *Explorer, créer, bouleverser. L'essai littéraire comme espace de recherche-création*, Nota Bene, 2019

Violaine Houdart-Merot et Marie Petitjean (dir.), *La recherche-création littéraire*, Peter Lang 2021.

Marie Joqueviel-Bourjea, Claire Chatelet, Karine Pinel, Alix De Morant et Karleen Groupierre, *L'atelier en acte(s). Espace de création, création d'espace*, Hermann, 2023.

Claire Chatelet et Marie Joqueviel-Bourjea (dir.), *Protocoles en recherche-création. Des arts numériques à l'écriture créative : les mots en partage*, Hermann, 2025.

Crédits photos : Mattia Scarpulla



Atelier d'écriture au LANTISS, Université Laval, Québec, 2020. Nota Atalla et Sara Lazzaroni.



Atelier d'écriture au LANTISS, Université Laval, Québec, 2020. Nora Atalla, Martin Fournier, Christiane Lahaie, Sara Lazzaroni, Karine Légeron.

LES FRANCOPHONIES DANS TOUS LEURS ÉTATS :

bilan et perspective

|| *Christophe Traisnel, directeur, École des hautes études publiques*

L'Université de Moncton a accueilli, du 30 avril au 2 mai 2025, trois journées riches en échanges sous le thème des « **francophonies dans tous leurs états** ». Coorganisé par l'École des hautes études publiques et la Chaire Senghor en Francophonies comparées de l'Université de Moncton, cet événement rassemblant une soixantaine d'intervenant.e.s et environ 250 participant.e.s à travers des rencontres, réunions de travail, séminaires et conférences, s'est affirmé comme un moment phare de réflexion, de dialogue et de partage autour de la pluralité des francophonies, dans un contexte international en plein bouleversement.

UNE APPROCHE DÉCLOISONNÉE ET INCLUSIVE

Dès la séance d'ouverture, les organisateurs ont insisté sur la volonté d'ouvrir le colloque à une multiplicité d'approches et de publics. Loin du format uni-

versitaire classique, ce rassemblement se voulait tout à la fois laboratoire, lieu de réflexions et agora, « congrès » aux dires de certain.e.s participant.e.s!

Il a été effectivement construit comme un espace de convergence entre la **recherche**, les **arts**, les **acteur.rice.s communautaires**, les **décideur.euse.s** et les **citoyen.ne.s** interpellés par la thématique, volontairement large et inclusive « des » francophonies. À travers des moments de rencontre et d'échanges aux formats variés, l'événement a visé à décloisonner les savoirs, croiser les regards sur les francophonies d'ici et d'ailleurs, encourager les un.e.s et les autres à sortir de nos zones de confort pour réfléchir ensemble aux francophonies, à la lumière des expériences et des travaux alternatifs.

Le colloque s'est également voulu **accessible** : l'événement était gratuit, ouvert au public,

avec un atelier en ligne coordonné par l'Institut d'études acadiennes, pour inclure des intervenants ou des publics éloignés géographiquement (Afrique, Japon, France...). L'objectif était aussi d'être attentif à la parole des acteur.rice.s de terrain et des décideur.euse.s, permettant ainsi un fructueux partage de savoirs et d'expériences entre chercheur.euse.s et acteur.rice.s.

EXPLORER LES FRANCOPHONIES D'ICI ET D'AILLEURS

L'ambition de l'événement était d'**explorer la diversité des francophonies contemporaines** dans leurs dimensions sociales, culturelles, politiques et historiques, en constatant que le partage d'une langue rend possibles les échanges, les communications... mais que ces échanges ne sont pas toujours exempts de quiproquos, de malentendus ou de désaccords! Le français n'est pas représenté, pratiqué, considéré de la même

manière dans nos communautés respectives. Et la francophonie est peut-être, d'abord, cette délibération permanente sur son sens et sa portée.

En tout, une **trentaine d'ateliers et d'activités** ont traité de thèmes variés : le rôle des mobilités, les enjeux politiques en Acadie, les francophonies africaines, les « francophonies éparses », le français dans les Amériques ou encore les relations internationales à l'ère de Trump. Des artistes acadien.n.e.s ont partagé leurs œuvres, la gastronomie locale a été mise à l'honneur lors des moments de réseautage et plusieurs événements connexes (Festival Frye, rencontres littéraires) ont enrichi l'expérience du public.

DES VOIX VENUES D'ICI ET D'AILLEURS

Les intervenant.e.s venaient d'horizons multiples : Université de Moncton bien sûr, mais également Université Sainte-Anne, Universités de Lyon 3, de Poitiers, de Paris 2, de Yaoundé 2, de Kyoto, d'Osaka, de Timisoara, de Szeged et de Louisiane. Juristes, politologues, sociologues, linguistes, littéraires, historien.n.es, économistes, artistes, élu.e.s, responsables communautaires. Elles et ils ont participé à une réflexion comparée sur les **enjeux contemporains**, en abordant les thématiques de la Francophonie internationale, des enjeux géopolitiques dans un contexte de brutalisation des relations internationales, des enjeux liés aux insécurités linguistiques en milieu minoritaire, à l'état de la francophonie canadienne au regard des plus récentes réformes législatives ou les défis de la science en français.

PIERRES D'ATTENTE...

Conformément aux objectifs fixés lors de cet événement, celui-ci se veut une amorce appelant d'autres initiatives. Le succès de l'événement et l'intérêt pour son format nous conduit à programmer pour l'année prochaine une publication répondant à ce besoin de décroissement de la recherche, en accueillant des textes scientifiques soumis à évaluation en double aveugle bien sûr, mais également des « focus » ciblés sur « les » francophonies, plus descriptifs, accessibles à un large public et rendant compte des contrastes et des singularités qui traversent tout à la fois la Francophonie en tant qu'espace linguistique, mais aussi comme objet de recherche « dans tous ses états ». Une publication qui devrait paver la voie à d'autres rencontres scientifiques, en Acadie ou ailleurs. Un appel à textes sera envoyé sous peu aux participants, mais aussi largement diffusé au sein des réseaux plus vastes des chercheur.e.s en francophonies.

LES GOUVERNEMENTS RESPECTENT-ILS

leurs promesses électorales?

|| *Gabriel Arsenault, professeur, École des hautes études publiques*

Au moins en partie : environ 60 % du temps. C'est du moins la conclusion générale d'une vaste étude publiée en 2017 portant sur 9 133 promesses électorales de 57 gouvernements issus de 12 pays¹. Au moment où je découvrais cette étude, en mai 2018, j'écarquillais les yeux en apprenant dans les pages de *L'Acadie Nouvelle* que le gouvernement du Nouveau-Brunswick était, lui, sur le point de respecter 98 % de ses engagements électoraux². Sceptique, un journaliste m'interpelle : le gouvernement de Brian Gallant a-t-il vraiment tenu (presque) toutes ses promesses électorales? Je le félicite pour sa question, mais lui répond, penaud, que je n'en ai aucune idée : au Nouveau-Brunswick, personne ne faisait alors un suivi méthodique, transparent et im-

partial des promesses électorales des gouvernements.

C'est ainsi qu'est née l'idée du Polimètre Nouveau-Brunswick. Après le Canada et le Québec, mais avant l'Ontario, le Nouveau-Brunswick s'est doté d'un outil, dont je dirige l'opération à partir de l'Institut Donald J. Savoie, permettant de monitorer le respect des promesses électorales du parti au pouvoir à Fredericton. On peut désormais retrouver, sur le site web (<https://www.polimeter.org/fr/>), qui héberge le polimètre de ces quatre juridictions, des données fiables sur le respect des engagements électoraux des gouvernements Higgs I (2018-2020), Higgs II (2020-2024) et Holt I (2024-). Le site web spécifie également la méthodologie employée (la même qu'il-

leurs dans le monde), ainsi que les justifications des verdicts pour chaque promesse électorale retenue.

La vocation première du polimètre est civique. En démocraties électorales, les citoyen.ne.s, les partis d'opposition, les journalistes et les organismes de la société civile veulent savoir si leurs gouvernements tiennent ou non leurs promesses électorales. Le gouvernement progressiste-conservateur de Blaine Higgs lui-même a rapidement adopté les chiffres du polimètre, allant jusqu'à les citer dans sa plateforme électorale de 2020³.

Les données publiques du polimètre peuvent aussi être mobilisées de façon critique par les universitaires. Elles sont ainsi au cœur de l'ouvrage collectif,

¹ Thomson, Robert, et al. 2017. « The fulfillment of parties' election pledges : A comparative study on the impact of power sharing », *American Journal of Political Science* 61.3 : 527-542.

² Roy-Comeau, Mathieu. 2018. « Les libéraux affirment avoir déjà réalisé 90% de leurs promesses électorales », *L'Acadie Nouvelle*, 29 mai.

³ https://www.poltext.org/sites/poltext.org/files/plateformesV2/Nouveau-Brunswick/NB_PL_2020_PC_FR.pdf (p. 4)



que j'ai dirigé, proposant un bilan des années Higgs : *The Higgs Years, Leading and Dividing New Brunswick* (McGill-Queen's University Press, 2025)⁴. L'ouvrage, rassemblant un total de 25 chercheuses et chercheurs d'un peu partout au Canada (dont huit issu.e.s de la Faculté des arts et des sciences sociales de l'Université de Moncton – Stéphanie

Collin, Claire Johnson, Octave Keutiben, Christine C. Paulin, Jean-Philippe Sapinski, Didier Tatoutchoup, Mathieu Wade et moi-même), s'est vu décerner le Prix du livre académique du Nouveau-Brunswick 2025 par la *Revue d'études sur le Nouveau-Brunswick/Journal of New Brunswick Studies*.

Bref, le projet du Polimètre Nouveau-Brunswick, lancé par l'Institut Donald J. Savoie en 2019, s'est avéré mobilisateur. J'espère que l'outil restera en place aussi longtemps que le Nouveau-Brunswick demeure une démocratie électorale.

⁴ Depuis le 5 décembre 2025, la traduction française de l'ouvrage est disponible en libre accès sur le site web de l'Institut Donald J. Savoie : <https://idjs.ca/fr/publications-fr/les-annees-higgs-diriger-et-diviser-le-nouveau-brunswick>

MONNAIE ET SYSTÈMES DE PAIEMENTS :

perspectives historiques et dynamiques contemporaines

|| Octave Keutiben, professeur, École des hautes études publiques

J'enseigne la monnaie depuis plus d'une décennie, ce qui me porte à croire qu'il est essentiel de vulgariser la compréhension des phénomènes monétaires. Clarifier la notion de monnaie et son évolution constitue donc un prélude à un projet de recherche plus vaste que je souhaite développer afin d'expliquer le rôle crucial de la monnaie dans le système économique, notamment au niveau international.

La monnaie et les systèmes de paiement ont évolué conjointement avec les transformations économiques, technologiques et sociales des sociétés humaines. L'émergence des cryptoactifs depuis 2009, notamment le Bitcoin, interroge fondamentalement le contrôle étatique sur la monnaie. Cette note explique l'évolution historique de la monnaie et des moyens de paiements qui facilitent sa circulation, puis discute les enjeux,

risques et perspectives découlant de l'émergence des cryptoactifs.

La monnaie-marchandise a premièrement émergé, servant autant d'échange que des besoins non liés à l'échange (bétail, blé, coquillages, tissu, etc.). Ensuite, par souci de durabilité et de divisibilité, la monnaie métallique a émergé, tirant sa valeur du métal (argent, or, etc.) et circulant successivement sous forme pesée, comptée puis frappée (la frappe indiquant le poids de la pièce). Les défis de transport et de sécurité font émerger la monnaie papier (billets), initialement des certificats de dépôts endossables et échangeables à tout moment contre les métaux déposés auprès des orfèvres (banquiers). Dès lors s'enclenche le processus de dématérialisation des instruments monétaires : progressivement, le poids du métal devient inférieur à la valeur frappée sur

la pièce et les billets sont émis au-delà de la quantité de métal dans les coffres des banquiers.

Cependant, l'acceptabilité sociale des pièces et billets dématérialisés requiert qu'une autorité reconnue par la collectivité garantisse leur valeur. Cette garantie va naturellement venir de l'État, son sceau conférant aux pièces et billets un caractère *fiduciaire*. C'est l'avènement du cours légal de la monnaie qui acquiert une force libératoire, personne ne pouvant la refuser en règlement d'une dette. Le développement du système bancaire et surtout du crédit a accéléré la dématérialisation monétaire et favorisé la propagation de la monnaie-écriture, résultant d'une reconnaissance de dette inscrite en compte dans le livre de l'émetteur et circulant par virements (chèques, prélèvements, modes de paiement électronique, etc.). L'internet et

le perfectionnement des techniques cryptographiques ont favorisé l'émergence des cryptoactifs, nés du désir de décentralisation et d'affranchissement du système bancaire.

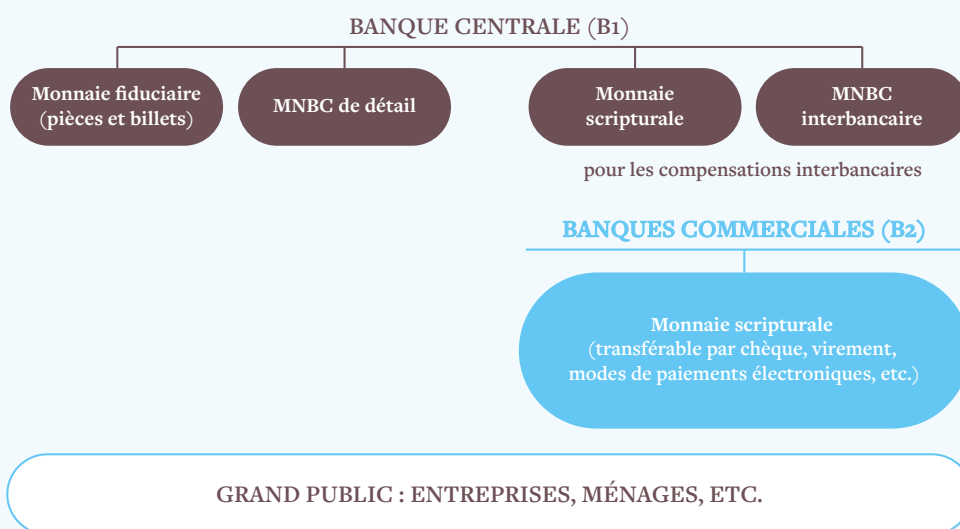
Malgré leur prétention initiale et l'enthousiasme qu'ils suscitent, les cryptoactifs ne sont pas des monnaies, car ils ne remplissent pas les trois fonctions caractéristiques d'une monnaie : unité de compte (numéraire), réserve de valeur et intermédiaire d'échange. D'abord, très peu de biens s'évaluent en cryptoactifs, eux-mêmes évalués en dollars, et ne peuvent donc être un numéraire. Ensuite, leur volatilité extrême ne leur permet pas de jouer le rôle d'intermédiaire des échanges ou de réserve des valeurs. Au mieux, les cryptoactifs seraient des actifs spéculatifs. Toutefois, contrairement aux autres actifs financiers, ils n'ont pas de valeur

fondamentale et ne jouent aucun rôle significatif dans le système financier, si ce n'est celui de faciliter la circulation de la *monnaie écrite*.

Même si leur utilisation demeure marginale, les cryptoactifs posent plusieurs défis (forte volatilité, activités illicites, empreinte énergétique, etc.) et soulèvent des préoccupations majeures (protection des consommateurs, stabilité financière, etc.). Face à ces enjeux, les banques centrales, dont la Banque du Canada, envisagent de développer des monnaies numériques de banque centrale (MNBC). Ces projets visent à moderniser les infrastructures de paiement (réduction des coûts et des délais) tout en préservant la souveraineté monétaire face aux géants technologiques.

Quoique le contexte environnant soit un facteur important dans l'émergence des formes monétaires, la monnaie semble avoir atteint son plein développement et sa sophistication au 17^e siècle. Depuis lors, ce qui change, parallèlement aux innovations technologiques, est le système de paiement (cadre institutionnel et infrastructure de circulation de la monnaie). La confiance est le fondement du phénomène monétaire qui se déploie essentiellement sous deux formes : la *monnaie fiduciaire* (pièces et billets), émise uniquement par la banque centrale, et la *monnaie scripturale*, émise par le système bancaire. L'enjeu principal va demeurer l'équilibre à trouver entre innovation, régulation et préservation de la confiance monétaire. Le tableau ci-dessous illustre l'architecture hiérarchique des différentes formes monétaires avec une hypothétique MNBC.

Formes de monnaie et leur utilisation



- Monnaie banque centrale : monnaie de premier rang émise par la banque centrale
- Monnaie banque commerciale : monnaie de second rang émise par les banques commerciales

Source : Banque de France, *Paiements et infrastructures de marché à l'ère digitale*, 2023, p. 31.

LES GESTIONNAIRES DU SECTEUR PUBLIC : indispensables même à l'ère de l'IA

|| *Judes Belot, Ladjî Dosso, Kadidia Keita, Jean Joël Mengouna, Jeanne Nkoudou, étudiantes et étudiants à l'École des hautes études publiques*
Stéphanie Collin, professeure, École des hautes études publiques

L'intelligence artificielle (IA) devient rapidement l'un des principaux moteurs de changement dans le monde professionnel, tant dans le secteur privé que public. Parmi ses avantages, on peut citer des gains d'efficacité, l'automatisation des tâches répétitives, la réduction des coûts et l'amélioration de la qualité des services. Dans la gestion publique, l'IA contribue déjà à rationaliser le traitement des données, à réduire les listes d'attente grâce à une meilleure gestion des rendez-vous, à optimiser les processus budgétaires et à accélérer les analyses. Au Canada, par exemple, le gouvernement fédéral expérimente activement ces outils afin d'améliorer les services publics tout en réalisant des économies (Radio-Canada, 2025).

Cependant, cette évolution rapide suscite également des inquiétudes. Une grande partie des travailleurs craignent de perdre leur emploi et de voir leurs compétences se déprécier. En effet, selon Statistique Canada (2024), près de la moitié des emplois au pays pourraient être profondément modifiés par l'automatisation, notamment ceux qui impliquent des tâches routinières. Cette crainte est alimentée par le rythme effréné des progrès technologiques, qui dépasse parfois la capacité d'adaptation des organisations. Il ne faut pas prendre ces inquiétudes au pied de la lettre : si l'IA modifie les façons de travailler, elle ne saurait remplacer les compétences humaines, entre autres dans le domaine de la gestion publique.

Si l'IA modifie profondément les pratiques de management, notamment en matière de traitement de l'information, elle ne peut pour autant remplacer un ou une gestionnaire, car la prise de décision repose sur des facteurs humains et contextuels (OCDE, 2023). Le secteur public illustre parfaitement cette limite. Fonctionnant selon une logique différente de celle du secteur privé, il place le bien-être des citoyens au cœur de son activité. Les gestionnaires publics assument des responsabilités liées aux valeurs sociales, éthiques et démocratiques. Leur rôle requiert des compétences socioémotionnelles telles que l'empathie, la collaboration, l'adaptabilité, le leadership et la gestion d'équipe : autant de dimensions profondément humaines. L'IA peut certes assister les gestionnaires grâce à l'analyse des données, mais elle est incapable de por-

ter un jugement moral, d'intégrer les réalités sociales ou d'arbitrer les enjeux politiques. Dans les services à la collectivité, la dimension humaine demeure irremplaçable, car elle est le fondement de la confiance du public.

L'IA va demander aux organisations publiques de s'adapter en permanence. Elle marque un changement profond dans la manière dont est prise une

décision et sont gérés les services offerts à la population. Le vrai talent des gestionnaires reposera sur leur capacité à comprendre cette mutation, à la porter et à faire en sorte que dans ce contexte numérique en perpétuelle évolution, l'efficacité, la responsabilité et la légitimité de l'action publique soient préservées. Quant aux programmes de formation de deuxième cycle, tels que ceux

en administration publique et gestion des services de santé, ils joueront un rôle fondamental face à l'essor de l'IA. Ils auront la responsabilité de former les futurs cadres du secteur public à analyser et encadrer les usages de l'IA, afin d'améliorer la prise de décision, tout en réfléchissant aux enjeux éthiques qu'elle soulève.

SOURCES :

Mehdi, T., & Frenette, M. (2024). *Exposition à l'intelligence artificielle dans les emplois au Canada : estimations expérimentales* (Rapports économiques et sociaux n° 36-28-0001). Statistique Canada. <https://doi.org/10.25318/36280001202400900004-fra>

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2023). *Artificial intelligence in the public sector : Opportunities and challenges*. OCDE Publishing. <https://oecd-opsi.org/work-areas/ai/>

Radio-Canada (2025). *Le gouvernement fédéral déjà au travail pour intégrer l'IA dans la fonction publique*. Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2170554/intelligence-artificielle-fonctionnaires-technologies-efficacite>



PRENDRE LA MESURE D'UNE SOCIÉTÉ PRÉ-STATISTIQUE :

l'exemple de la production agricole au XVIII^e siècle

|| *Jeremy Hayhoe, professeur, Département d'histoire et de géographie*

Les historiennes et historiens qui s'intéressent, comme moi, à comprendre l'évolution des structures sociales et économiques du passé sont souvent jaloux des chercheuses et chercheurs qui ont accès à des données gouvernementales ou institutionnelles. Un des buts principaux de mon livre *The Evolution of Farming in Burgundy, 1700-1840 : Growth and Innovation*, qui sortira en 2026 chez Boydell & Brewer, est de mesurer la productivité agricole dans une région de la France entre le début du XVIII^e et le milieu du XIX^e siècle. Je cherchais justement à comprendre les capacités de croissance dans un système économique traditionnel (avant la mécanisation et l'introduction d'intrants chimiques).

La plupart des administrateurs au XVIII^e siècle étaient d'accord qu'il n'y avait pas eu de change-

ment dans les pratiques des cultivateurs, et les historiennes et historiens ont accepté cette idée un peu trop facilement. Mais les administrateurs locaux ne sont pas nécessairement de bons témoins : ils font face à des paysans qui cherchent à dissimuler leurs revenus et ils ont de la difficulté à comprendre l'impact cumulatif de petits changements. Dans l'absence de documents officiels directs, je me suis tourné vers deux types de sources. J'ai commencé avec les inventaires après décès, qui permettent de mesurer les stocks de grain que les cultivateurs avaient dans leurs granges au moment de leur décès. J'en ai dépouillé environ 600, et l'analyse montre une augmentation graduelle dans les stocks de grain, d'environ 50 pour cent au long du XVIII^e siècle. Il n'est pas possible d'éliminer la possibilité que cette augmentation puisse être un artéfact d'un

changement dans la taille des exploitations. C'est pourquoi je me suis tourné vers une autre source, qu'aucun historienne ou historien de l'agriculture n'avait exploité jusqu'à maintenant, soit des ventes aux enchères de grains sur pied, ou ce qu'on appelait à l'époque des « délivrances de fruits pendant par racines ».

La délivrance (l'encan, en français canadien) de grains sur pied est une procédure judiciaire utilisée après la mort d'un cultivateur endetté. Le document qui en résulte nous permet de savoir combien un agriculteur était prêt à payer pour faire la récolte d'une terre dont la superficie et le type de culture sont précisés. J'ai pu ensuite convertir les sommes de ces adjudications dans des rendements par hectare en utilisant les prix notés chaque semaine dans le marché urbain le plus

proche (à Dijon). Un exemple aidera à comprendre : en 1785 il y a délivrance de 3 journaux (environ un hectare) de blé qui appartient à Claude Grivot, pour 61 livres le journal. Sachant que le blé vaut 77 sols le boisseau à l'automne, je calcule que l'adjudicataire pensait pouvoir récolter 16,5 hectolitres par hectare. En accumulant de l'information sur plus que 400 encans, j'ai pu montrer que la productivité agricole a augmenté de plus que 50 pour cent au long du XVIII^e siècle. Le fait que mes deux sources indépendantes donnent des taux d'augmentation très similaires augmente le niveau de confiance dans les résultats.

J'ai passé environ huit mois aux archives départementales de Dijon pour dépouiller ces

documents, plus deux ans à faire le traitement des données (avec l'aide d'une assistante de recherche, Isabelle Pitre), avant de pouvoir répondre à ma question de départ, à savoir si, à l'insu d'une proportion importante des agronomes et membres de l'élite, il n'y a pas eu les débuts d'une révolution agricole sur les fermes de la région à partir de 1750. Ce n'était qu'une première étape, puisque j'ai également effectué une analyse plus qualitative pour tenter de montrer qu'une culture d'expérimentation agronomique et scientifique s'était implantée parmi une minorité importante de cultivateurs, mais il était essentiel de bien comprendre le contexte économique et social auparavant.

TRANSCRIPTION DU PARAGRAPHE DU MILIEU DE L'IMAGE :

À l'effet de quoi s'est présenté Sieur Jean Lagrange, maître chirurgien à Broin, lequel a apprécié le journal de froment et seigle à quatorze francs le journal, le journal d'avoine ensemencé par la main dudit défunt à cinq livres le journal et les autres terres ensemencées par des particuliers de carémages de quel nature que ce soit pour la tierce partie des fruits ou droits de rentes terres [loyer], à 40 sols le journal. Et quatre francs pour les vins [tout contrat se termine par le passage au bar local], et payer les frais de délivrance.

Lagrange.



LES CRISES DE COMMUNICATION

qui accompagnent les cyberattaques

|| *Natalie Melanson Breau, professeure, Programme d'information-communication*

Les cyberattaques sont devenues l'une des menaces les plus pressantes et inquiétantes pour la société et les entreprises.

LES CYBERATTQUES EN QUELQUES CHIFFRES...

- Selon le World Economic Forum (2024), approximativement 2 200 cyberattaques ont lieu chaque jour, totalisant plus de 800 000 attaques annuellement.
- Au Canada, les cybercrimes rapportés à la police ont augmenté de 387 % entre 2014 et 2022, grim pant de 15 184 cas à 74 073 (Statistique Canada, 2023).
- Les pertes financières liés aux cyberattaques au pays s'élèvent d'ailleurs à plus de 4 billions (4 mille milliards) de dollars en 2023 seulement.

Selon la nature de la cyberattaque et l'entité ciblée, les répercussions ne se limitent pas qu'aux finances : sécurité publique affaiblie, interruptions de services essentiels, pertes de clients, atteinte à la réputation, etc. Elles deviennent rapidement des crises pour les entités concernées et les impacts peuvent perdurer. La communication est justement l'une des composantes essentielles pour

gérer la crise. Mais comment communiquer quand une cyberattaque menace des services essentiels, des données privées ou encore des vies? Que peut-on communiquer alors que des informaticien.ne.s et des expert.e.s en cybersécurité tentent de régler un problème complexe en coulisses? Comment la communication (dé)construit-elle la crise?

LES CYBERATTQUES CHEZ NOUS

Nova Scotia Power (NSP) en sait quelque chose. L'entreprise privée, responsable de la distribution de l'électricité en Nouvelle-Écosse, gère une cyberattaque rançongiciel depuis près d'un an. Ses 550 000 client.e.s ont été touché.e.s, des données personnelles ont été volées et des sommes erronées ont été facturées. Les client.e.s et le public sont frustrés de la situation, mais surtout frustrés par le manque de communication, que certains ont décrit comme « décevante » et « hasardeuse » dans les médias. Alcool NB a également dû gérer une cybermenace en janvier 2025. Le terme cyberattaque n'a jamais été utilisé par la société de la couronne, puisque des actions ont été mises en place et communiquées auprès du public afin d'arrêter la tentative d'attaque. Une porte-parole d'Alcool NB de même que la PDG ont été citées à multiples reprises dans les médias, rassurant le public et les client.e.s. L'Université de Moncton a aussi connu un

« cyber incident »¹ en octobre 2024 au moment où son site web a été complètement inaccessible pendant plusieurs semaines. Les tâches quotidiennes ont été compliquées et la Fédération étudiante a notamment déploré un manque de communication de la part de l'institution.

LA COMMUNICATION CONSTITUTIVE POUR MIEUX RÉPONDRE AUX CYBERATTAQUES?

La communication revient donc comme un élément clé dans la gestion des cyberattaques ou cybermenaces. Notre équipe de recherche veut se pencher sur le sujet en mobilisant une approche de communication peu exploitée jusqu'ici : la communication constitutive (Ivanov et al., 2024). Contrairement à l'approche plus traditionnelle de la communication, au sein de laquelle la communication de crise se planifie à l'avance entre autres par un plan de communication et des outils préalablement préparés, l'approche constitutive de la communication conçoit les crises comme « en train de se faire ». En tant que processus non linéaires, elles évoluent au gré des événements, des réactions publiques, des interactions et des péripéties. Il est donc difficile de prévoir les bons outils et messages. Non pas qu'il faut attendre la crise pour tout faire, mais plutôt

que la réponse à celle-ci doit demeurer flexible. Elle doit s'ajuster constamment, pendant la tempête et selon l'évolution de la tempête.

En tant que professeure en information-communication, je suis la co-chercheuse de ce projet de recherche, mené par le chercheur principal Ivan Ivanov de l'Université d'Ottawa. Le projet a été subventionné par le CRSH (Savoir) pour un montant de 330 797 \$ sur cinq ans. Appuyée par des collaborateurs, notre équipe se partage trois terrains principaux : le gouvernement, les hôpitaux et les aéroports, institutions clés dont les opérations sont destinées à de larges populations et directement liées à des questions de sécurité publique. Je serai plus particulièrement responsable de fournir les données provenant du terrain acadien.

À mon avis, mettre en lumière les réalités des institutions en Acadie dans un projet à portée internationale est une chance unique et une bonne nouvelle pour le futur de la communication dans la région. En plus de soutenir et de renforcer les pratiques organisationnelles en matière de réponse aux cyberattaques, nous voulons développer les compétences professionnelles des communicateur.ice.s et contribuer à mettre en œuvre des pratiques améliorées en cybersécurité. Un élément central

de ce projet consiste d'ailleurs à concevoir et à offrir des programmes de formation basés sur des simulations, adaptés à des scénarios de crise réels. Ils seront préparés par le renommé laboratoire IBM-CyberRange (basé à l'Université d'Ottawa). Tous les apprentissages découlant de cette recherche pourront être directement appliqués dans plusieurs cours en information-communication, notamment le cours de *Communication de crise*, de *Communication interne* ou encore d'*Introduction aux relations publiques*.

¹ Radio-Canada, 23 octobre 2024 : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2114553/universite-moncton-piratage-attaque-informatique>

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES ÉLARGISSENT LES POSSIBILITÉS CRÉATIVES

au Département de musique

|| *Jason Noble, professeur, Département de musique*

Le Département de musique de l'Université de Moncton entre dans une nouvelle ère de création musicale technologiquement améliorée. À la suite de la création de la Chaire de recherche stratégique en création musicale multimédia et électroacoustique, dirigée par le professeur Jason Noble, un nouveau système sonore 3D immersif a été acquis pour le studio de musique électroacoustique du département et deux œuvres innovantes ont été créées par les professeurs et anciennes personnes étudiantes du département.

Freeze! est une œuvre pour batterie et système électronique en direct contrôlée par gestes et projection vidéo réactive en temps réel. Composée par Noble pour le batteur Martin Daigle,



doctorant à l'Université McGill et diplômé du programme de baccalauréat en musique de l'Université de Moncton, cette œuvre a été enregistrée aux studios Aurum Waves (Moncton) et à la Société des Arts Technologiques (SAT) à Montréal en 2025.

Freeze! utilise la technique électronique du gel spectral – une

technique durant laquelle une très courte fenêtre sonore est prolongée indéfiniment – pour transformer les sons impulsifs de la batterie en sons continus que le batteur sculpte avec les mouvements de ses mains. Cela est réalisé grâce à une bague électronique qui transforme les gestes du batteur en signaux numériques sonores à l'aide d'une technologie développée

par le professeur Noble et le technologue musical Eduardo Meneses. L'audio est ensuite utilisé pour alimenter l'art de projection visuelle interactive, créé par l'artiste multimédia Jonah Haché.

Martin Daigle a interprété *Freeze!* dans le cadre d'un récital-conférence à McGill et l'a analysée dans sa thèse de doctorat. Il l'a également interprétée lors de la conférence de la *Percussive Arts Society* à Indianapolis, et on s'attend à ce qu'il la présente également à l'Université de Moncton prochainement.



Le nouveau système audio 3D immersif du Département de musique a fait ses débuts publics lors d'une conférence-récital en février 2025 par le professeur Noble et les professeurs du Département de musique

Patrice Nicolas et Michel Cardin, mettant en vedette *stile antico*, une nouvelle œuvre pour duo de luth et système électronique en trois mouvements : 1. *Prologue*, 2. *Chaconne*, 3. *Épilogue*. Nicolas a joué de l'archiluth et Cardin du théorbe, deux variétés de luth de l'époque baroque.

En associant ces instruments anciens à des techniques électroniques contemporaines, cette pièce représente une rencontre entre l'ancien et le moderne. Le monde sonore de *stile antico* est dérivé presque exclusivement des sons des luths, mais ces sons ont souvent été transformés au point d'être méconnaissables grâce à des techniques telles que la synthèse granulaire, où un son vivant ou préenregistré est fragmenté et recombinaison pour créer de nouvelles textures sonores. Ces textures sont ensuite déployées spatialement, le système sonore créant l'illusion que les sons proviennent de toutes directions et de toutes distances autour et au-dessus du public, avec des motifs de mouvement intégrés dans la conception musicale. Ce type de spatialisation peut grandement

renforcer la capacité de la musique à stimuler l'imagination de l'auditeur ou de l'auditrice, comme si ce n'était pas seulement une prestation musicale, mais un monde imaginaire dans lequel l'auditoire est immergé.

Les technologies utilisées dans ces deux œuvres seront par la suite adaptées à de nombreux nouveaux projets dans les années à venir, notamment une installation immersive basée sur les paysages sonores du Canada atlantique et un opéra multimédia qui sera présenté par les personnes étudiantes du département. Les personnes étudiantes en composition et en musique électroacoustique auront de nombreuses occasions d'élargir leurs horizons créatifs grâce à ces nouveaux outils, ce qui permettra aussi de nouvelles collaborations interdisciplinaires avec des personnes étudiantes et professeurs d'autres départements tels que les arts visuels et les arts dramatiques.

1. Prologue
pour Patrice et Michel
Jason Noble

médiatif, en temps libre

avec granulation (effet numérique)

Théorbe

Archiluth

Trame sonore

VST: ReaSurroundPan (Cockes) - Track 11 "LIVE ARCHLUTE"

Input channels: 1

7.5.4 surround

Left/Right, Rear/Front, Low/High

Channel 1: XYZ: +27.9 +35.3 +57.5, XY: +38.3 Z: +52.0

Center: 100 %, Side: 100 %

Speakers (outputs): 1 left front, 2 right front, 3 center front, 4 LFE, 5 left side, 6 right side, 7 left rear, 8 right rear, 9 left front height, 10 right front height

NOTRE SARMENT

|| *Dominique Boucher, étudiante, M.A. (sociolinguistique)*
Myriam Thomas, étudiante, M.A. (études littéraires)

« IL EST IMPOSSIBLE POUR
UNE UNIVERSITÉ D'EXISTER,
SANS UNE VOIX, SANS UN
JOURNAL, SANS AVOIR UN
MODE D'EXPRESSION. »

L'Embryon, journal étudiant
de l'Université de Moncton,
numéro 1, décembre 1970, p. 2.

Depuis octobre 2025, une nouvelle publication étudiante existe à la Faculté des arts et des sciences sociales. Le tout a commencé deux ans plus tôt, lorsque nous étions étudiantes au baccalauréat en études françaises. En 2023, nous avons constaté la lacune de journaux étudiants chez nous depuis la fermeture du *Front* en 2017. Nous n'avions pas connu la golden age des médias étudiants à l'Université

de Moncton, la vie universitaire modelée par la présence d'un journal qui nous appartient. Ça nous manquait et il fallait que ça change... genre, live. De là est venu *Sarment* : un journal/revue/zine/projet à identités multiples, tout comme la collectivité étudiante qu'il dessert.

Le nom du journal porte un double sens. Le premier relève du mot « *Sarment* » qui désigne « rameau ligneux flexible de la vigne que l'on taille et qui, desséché, sert à faire du feu ». Le deuxième repose sur un jeu phonétique sur le mot « serment », soit « affirmation solennelle (personnelle ou réciproque) prononcée en public ». Cette jonction témoigne de notre vive envie d'offrir, tant à nous-mêmes qu'au reste

du corps étudiant, la place et le droit de déclarer fièrement les idées qui nous allument, de proclamer notre *Sarment*.

RÉPONDRE À UN BESOIN SOCIAL

La raison d'être du journal était et continue d'être la mise sur pied d'un espace de partage d'idées *par* et *pour* nous, étudiant.es de l'Université de Moncton. Nous croyons vigoureusement qu'un tel espace de partage a le pouvoir de participer au développement d'une conscience collective et d'une cohésion sociale. Notre collectivité étudiante mérite de s'écrire, de se lire et de prendre part à un échange d'opinions et d'intérêts. C'est pourquoi l'objectif premier de *Sarment* est d'agir comme carrefour de prise de



Lors du lancement du premier numéro
au bar Sœur Claudette. Photo par Hellen Allen

parole où les voix et perspectives étudiantes, dans toute leur diversité, s'affirment, dialoguent et apprennent à se connaître. Cela nous mène à un deuxième objectif fondamental du projet : nous rassembler. *Sarment* agit déjà comme prétexte pour nous rencontrer, lors d'activités, afin de célébrer notre journal, ses auteur.ices, son lectorat. Faire vivre *Sarment*, c'est occuper l'espace discursivement (par ses pages) et socialement (wherever qu'on veut).

UN SAUT DANS LE VIDE

Une importante étape de cette initiative a bien sûr été tout ce travail de coulisse demandé pour la réalisation d'un projet

étudiant d'une telle envergure (*Sarment* a sorti trois numéros cette année!). Conceptualisation, demandes de financement, recrutement, promotion, édition... toutes des parties intégrantes de ce qui rend le journal faisable et durable. Mais l'obstacle le plus considérable, c'est de se faire confiance. Ça prend du courage en maudit de se donner le droit de convoquer ses pair.es à un projet qui était à peine abouti, de miser sur le sentiment collectif qu'un réel manque existait chez nous, d'inviter chacun.e à écrire et de leur demander de nous truster à coordonner un journal qui les représente et qui dit ce qu'on a à dire. Nous avons senti, dès la sortie de notre premier

numéro, l'accueil de la communauté étudiante qui nous lit, qui continue de se prêter au jeu, de répondre à nos appels à textes et à nos invitations d'activités. Nous sommes fières de dire que *Sarment* a trouvé sa place et qu'il répond déjà à son mandat unificateur. Nous avons hâte à la suite qui s'annonce déjà prometteuse.

SARMENT 4EVER

Dominique Boucher (maîtrise en sociolinguistique) et **Myriam Thomas** (maîtrise en études littéraires) sont fondatrices et co-rédactrices en chef du journal étudiant *Sarment*.



Une belle salle remplie pour la projection du film *Kacho Komplo* (2002) avec le réalisateur Paul Bossé qui a animé une période de questions où nous avons parlé de l'importance des espaces étudiants comme le bar Le Kacho



Dominique et Myriam qui remplissent une demande de financement lors une séance de travail en juillet 2025



Affiche promotionnelle du lancement du journal



Couverture du premier numéro de *Sarment* intitulé *Sorry du délai(s)!*

LA LITTÉRATIE UNIVERSITAIRE : un besoin institutionnel

|| *Éric Trudel, professeur, UMCE*

Line Losier, professeure, Secteur langue, UMCM

Dominique Thomassin, directrice, Département d'études françaises, UMCM

La formation linguistique intégrée à tous les programmes de premier cycle de l'Université de Moncton s'inspire toujours des avancées récentes en littérature universitaire. Toutefois, en l'absence d'une véritable niche de recherche dans ce domaine en Acadie, cette formation s'appuie surtout sur des données provenant d'ailleurs. Consciente de cette lacune, une équipe de recherche, dirigée par Éric Trudel (campus d'Edmundston), en collaboration avec Dominique Thomassin, Line Losier (campus de Moncton), Andrée Mélissa Ferron (campus de Shippagan) et Thierry Olive (Université de Poitiers), a entrepris de développer un programme de recherche en littérature universitaire à l'Université de Moncton. Ce projet novateur tient compte des particularités du contexte linguistique minoritaire de l'Acadie et vise à mieux comprendre les défis rencontrés par les personnes étudiantes dans

leurs pratiques d'écriture universitaire. Cette initiative a été encouragée par l'obtention de la Chaire de recherche stratégique en créativité et engagement, dont Éric Trudel est le titulaire.

UNE ÉTUDE LINGUISTIQUE CENTRÉE SUR LE PROCESSUS DE RÉDACTION

Le projet, intitulé *Étude linguistique du processus de rédaction universitaire en Acadie*, vise à approfondir la compréhension des pratiques rédactionnelles des étudiant.e.s de l'Université de Moncton et de leurs défis. Il s'appuie sur l'observation de la dynamique de l'écriture à partir de données enregistrées en temps réel. Pour ce faire, l'équipe a constitué un corpus de données langagières grâce au logiciel *Inputlog*, qui permet de suivre et d'enregistrer le processus d'écriture au moment même où il se déroule. Ce corpus, toujours en cours de cons-

titution, regroupera près de 90 personnes étudiantes ayant produit des résumés et des textes argumentatifs.

LEVER LE VOILE SUR LES ÉTAPES INVISIBLES DE L'ÉCRITURE

L'un des aspects les plus innovants de cette recherche est l'analyse des *jets textuels*, c'est-à-dire des segments spontanés d'écriture (un mot, une partie de mot, un groupe de mots incomplet, un bout de phrase, etc.) qui, par leur agencement et leurs modifications, mènent au texte final. Ces jets, parfois effacés ou corrigés au fil de la rédaction, ne figurent pas toujours dans le produit final, mais ils révèlent les hésitations, les erreurs et les stratégies de correction des personnes étudiantes. Grâce à cet enregistrement informatisé, il devient possible de remonter à l'origine des maladresses et de comprendre comment elles

émergent dans le processus rédactionnel. Ces étapes invisibles ainsi accessibles à l'analyse offrent une fenêtre unique sur la construction progressive des écrits universitaires.

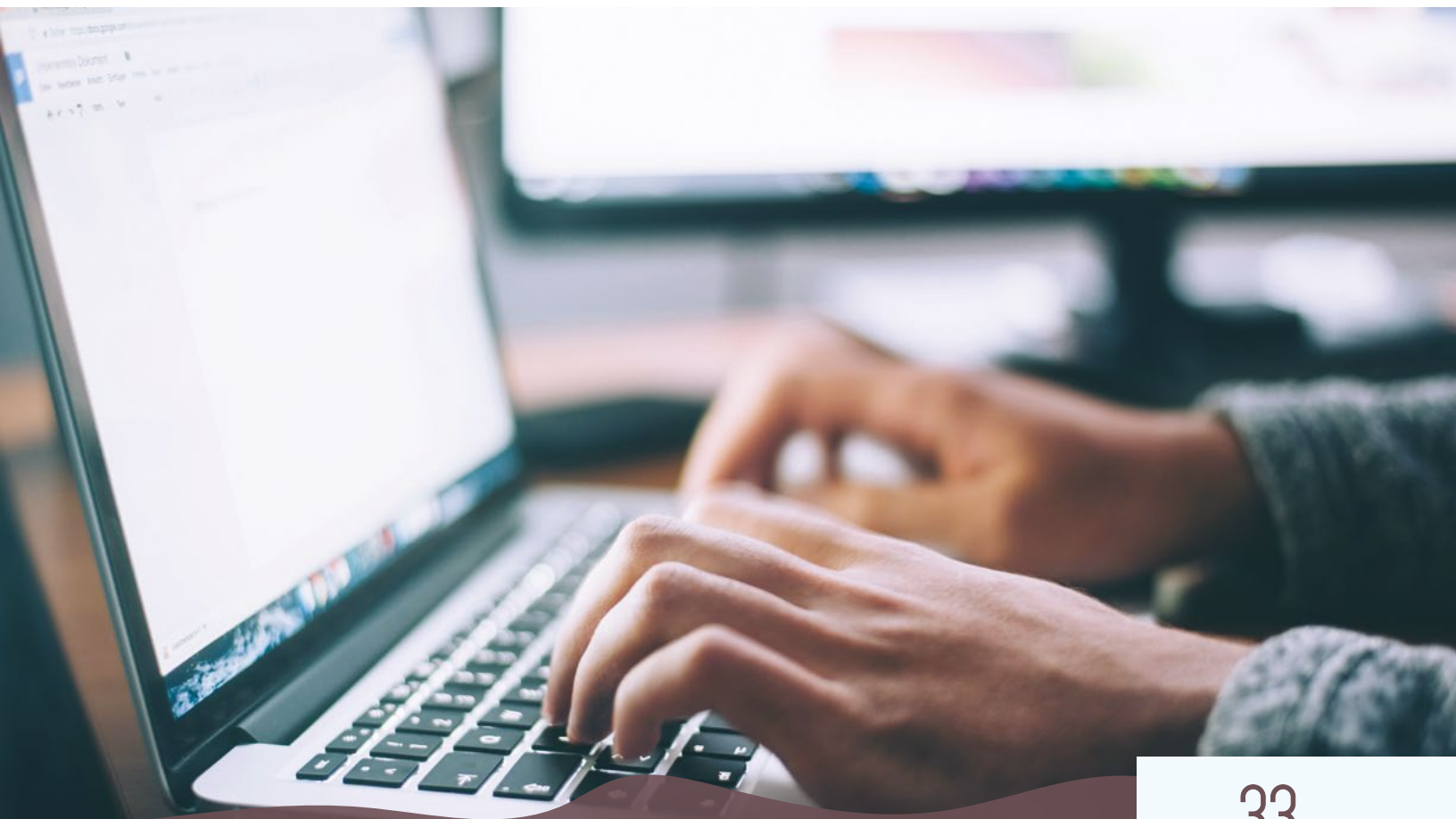
VERS UNE BASE DE DONNÉES ET DES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

À partir du recensement de ces erreurs et maladresses, l'équipe de recherche prévoit de constituer une base de données permettant de consulter, de comparer et d'analyser ces phénomènes. Ce travail dressera un portrait détaillé des défis rencontrés par les personnes étudiantes en matière d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de vocabulaire.

L'ambition va au-delà du diagnostic. Les résultats de cette recherche serviront à concevoir des ressources pédagogiques adaptées aux défis langagiers des personnes étudiantes de l'Université de Moncton. Ces outils seront mis à la disposition du corps professoral de la formation linguistique dans l'enseignement-apprentissage des cours FRAN. Les ressources pourront être conçues de façon à encourager des stratégies créatives et réfléchies pour la résolution des difficultés. Une autre voie pour susciter l'engagement des personnes étudiantes serait l'accès à une plateforme numérique de soutien en rédaction universitaire en Acadie, utilisable de façon

autonome dans l'amélioration de leurs compétences.

Ce projet représente une avancée majeure pour la littérature universitaire en Acadie. En articulant recherche et pédagogie, il ouvre la voie à une formation linguistique plus riche, plus adaptée et plus ancrée dans la réalité des personnes étudiantes. L'Université de Moncton se dote ainsi d'un outil précieux pour soutenir la réussite universitaire et renforcer son rôle dans la promotion du français en contexte minoritaire.



DISSONANCES! LA THÉORIE DE LA MUSIQUE AU SECOURS

de la théorie de la migration

|| Leyla Sall, professeur, Département de sociologie et de criminologie

La migration est un fait social total : la quasi-totalité des disciplines des sciences sociales a avancé des théories visant à en fournir des éclairages. Elles ont mis de l'avant des approches pour expliquer l'émergence des flux migratoires et les défis d'intégration/inclusion des immigrants à leurs sociétés d'accueil.

Toutefois, il n'existe pas encore de « *grand theory* » de la migration (Piché, 2013) : les théories les plus populaires et les plus utilisées gardent un caractère partiel. Cela est dû à plusieurs raisons :

a) une théorie complète de la migration doit répondre à la fois aux deux questions suivantes : pourquoi les gens migrent-ils? et comment le processus d'intégration se déroule-t-il? Or, les théories de la migration s'intéressent soit aux flux migratoires, soit aux processus d'intégration/inclusion;

b) Les théories de la migration sont généralement pertinentes pour un contexte migratoire donné et sont difficilement généralisables. Une théorie sociologique sur les forces attractives et répulsives génératrices de flux migratoires est pertinente dans un contexte de libre circulation des migrants, comme ce fut le cas lors des grandes migrations européennes vers les Amériques, mais n'a aucun sens dans un monde où les États souverains se barricadent de plus en plus;

c) Enfin, l'inexistence d'une « *grand theory* » de la migration s'explique aussi par le fait que les chercheurs semblent se réfugier dans le confort des études de cas en étudiant soit des populations migrantes particulières soit des contextes régionaux spécifiques.

Afin d'élaborer une théorie englobante de la migration qui serait capable d'expliquer l'exis-

tence de flux migratoires, mais aussi les obstacles d'intégration des migrants, nous avons relu, de manière critique, les théories classiques et contemporaines de la migration. Là, surprise! Il existe un dénominateur présent, en filigrane, dans la quasi-totalité des théories de la migration : elles traitent de la dissonance entre les migrants et leurs pays d'origine et de la dissonance, plus ou moins importante, entre les migrants et leurs sociétés d'accueil.

Le concept de dissonance est utilisé dans plusieurs disciplines. Toutefois, c'est son usage par la théorie musicale qui semble plus pertinent pour notre propos. En musique, la dissonance fait référence à des suites de sons désagréables (Heard, 2004). Transposé à l'étude de la migration, ce concept décrit la position inconfortable, voire désagréable, dans laquelle se trouvent la majorité des migrants et potentiels



migrants avec leur société d'origine. Ils sont confrontés à des dissonances économiques (chômage, pauvreté), politiques (répressions, absence de liberté d'expression, persécutions, etc.), environnementales (crises écologiques) et subjectives en raison d'une perception négative de leur société d'origine et décident de la quitter.

Au niveau des sociétés d'accueil, ce sont bien les dissonances d'ordre racial (différences ra-

ciales perçues et racisme), économique (taux de chômage élevé ou inadéquation entre qualifications des migrants et emplois disponibles, etc.) et religieux qui expliquent l'inclusion réussie des uns et la marginalisation des autres. Vu la densité conceptuelle du concept de dissonance, son secours à la théorie de la migration est prometteur. Un grand boulevard théorique s'ouvre à nous et nous y travaillons avec excitation et rigueur, à l'image de

l'architecte inspiré par un nouveau style architectural.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Heard, Mélanie. Concepts musicaux en pensée politique : l'analogie est-elle féconde? *Raisons politiques*, vol. 2, no 14, 2004.

Piché, Victor. *Les théories de la migration. Textes fondamentaux*. Paris, INED, 2013

LA GERMANISTIQUE AUJOURD'HUI :

un nouveau regard sur le monde

|| *Yasmine Hafiani, étudiante au Programme d'information-communication*

La germanistique ne se limite pas à l'apprentissage de la langue allemande. Il s'agit d'une exploration de la culture, de la littérature, de la philosophie et même de l'histoire économique et politique des pays germanophones. Pour mieux comprendre cette discipline, nous avons rencontré deux experts, Michel Mallet et Christophe Collard, qui partagent leur parcours, leurs passions et l'importance de l'allemand dans le monde actuel.

COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS LA GERMANISTIQUE AUJOURD'HUI?

Pour les deux professeurs, la germanistique – ou études allemandes – va au-delà de la seule maîtrise linguistique. Christophe Collard insiste d'abord sur l'aspect technique et scientifique de la discipline : « C'est l'étude de la langue de

manière très approfondie, de la phonologie à la syntaxe, mais aussi de la littérature, de la culture et des théories critiques. » Être germaniste, c'est donc apprendre à manier la langue comme un véritable instrument intellectuel.

Michel Mallet complète cette définition en soulignant la dimension interdisciplinaire de la germanistique : « On touche à l'histoire, à la philosophie, au cinéma, à l'économie, à la culture populaire comme à la culture savante. » Selon lui, le ou la germaniste développe une vision d'ensemble qui permet de relier des domaines parfois perçus comme séparés. « C'est une maison avec beaucoup de chambres », résume Christophe Collard, « et on est amenés à circuler entre toutes. »

QU'EST-CE QUI VOUS A PERSONNELLEMENT DONNÉ ENVIE DE VOUS SPÉCIALISER DANS LA LANGUE ET LA CULTURE ALLEMANDES?

Chez Christophe, l'envie est née très tôt, presque par hasard, grâce à la proximité géographique de son pays natal, la Belgique, avec l'Allemagne. « La première fois que je suis allé en Allemagne, c'était à Aix-la-Chapelle, juste de l'autre côté de la frontière, pendant le *Rosenmontag*, le grand défilé du carnaval, un événement incontournable dans toute la région du Rhin », raconte-t-il. Il se souvient d'un choc culturel immédiat : « On descendait de l'autobus et il y avait une rave dans un stationnement souterrain, avec des jeunes habillés postpunk, néoromantiques... On avait l'impression qu'ils venaient d'une autre planète. »

Le sport a aussi joué un rôle déterminant. En participant à des tournois internationaux de basketball et en jouant notamment à Leverkusen, il découvre une autre façon d'être, une autre culture de la discipline et du calme : « Les équipes d'Allemagne de l'Est, par exemple, étaient complètement imperturbables. Elles avaient une autre culture de référence, et ça m'a profondément marqué. »

Pour Michel, plusieurs intérêts personnels — dont la musique classique, l'histoire européenne, et les voitures allemandes — l'ont amené à s'intéresser à l'Allemagne, mais le déclic vient d'un échange scolaire à l'adolescence. « À 16 ans, j'avais le choix entre partir en Ontario ou en Allemagne pour une demi-année scolaire. Le choix s'est fait assez facilement », dit-il en riant. Cette expérience s'avère rapidement fondatrice : « C'est là que j'ai commencé à apprendre une troisième langue et que j'ai voulu aller plus loin, pas seulement dans la langue, mais aussi dans la culture. »

De retour au Québec, cet intérêt ne retombe pas. Il multiplie les séjours en Allemagne et cherche à s'immerger le plus possible, allant jusqu'à s'imposer de ne parler qu'allemand au quotidien durant ses séjours dans le pays de Goethe. Peu à peu, le choix des études allemandes à l'université s'impose comme

une évidence, porté par la richesse et la diversité des cours proposés. « Tout m'intéressait : la langue, la littérature, l'histoire, la civilisation. »

QUEL EST, SELON VOUS, L'INTÉRÊT D'ÉTUDIER L'ALLEMAND AUJOURD'HUI, NOTAMMENT DANS UN CONTEXTE CANADIEN ET INTERNATIONAL ?

Christophe aborde d'abord la question sous un angle très concret. À travers l'exemple de son père, qui travaillait pour Siemens, il explique : « Si on veut faire affaire avec les Allemands, et surtout établir une relation de confiance, il faut parler allemand. » Selon lui, la langue permet un accès direct à la mentalité : « Un Allemand qui parle anglais ou français n'est pas tout à fait la même personne que lorsqu'il parle allemand. »

Mais l'intérêt dépasse largement le cadre économique. « L'Allemagne est souvent réduite à la Deuxième Guerre mondiale, alors que ce qui s'est passé avant et après est absolument fascinant », rappelle-t-il. Pour lui, l'Allemagne demeure « un moteur central de la culture européenne », tant sur le plan philosophique qu'artistique et politique.

Michel insiste de son côté sur le côté unique de l'allemand.

« C'est une langue moins populaire que l'espagnol ou l'anglais, et justement, ça devient presque un super pouvoir », dit-il avec humour. Il évoque aussi la fascination linguistique : « Les mots composés de 30 lettres, comme "Donaudampfschiffahrtsgesellschaftskapitän", les Umlaut (deux points au-dessus d'une voyelle), les majuscules au milieu des phrases pour les noms communs... Quand on ne connaît pas la langue, ça paraît exotique. » Apprendre l'allemand, c'est aussi découvrir une autre vision du monde : « La lune est masculine, le soleil est féminin, la fillette est neutre. Ça force à penser autrement. »

POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DE VOTRE PARCOURS UNIVERSITAIRE ET DE VOS DOMAINES DE RECHERCHE ?

Christophe a été formé en philologie anglaise et allemande. Après un parcours généraliste mêlant linguistique, littérature, civilisation et traduction, il se spécialise progressivement en traduction littéraire et intersémiotique. « Je m'intéressais beaucoup aux adaptations : comment on passe d'un roman à un film, ou à une pièce de théâtre. » Ses études le mènent vers des questions très théoriques : « Je voulais développer des instruments conceptuels utiles à la discipline. » Aujourd'hui encore, il se définit comme

un enseignant qui fournit des outils : « Je veux que les personnes étudiantes repartent avec quelque chose de concret dans leur boîte à outils. »

Le parcours de Michel est marqué par la littérature. Après un baccalauréat interdisciplinaire, il consacre sa maîtrise à la littérature tout en suivant quelques cours de civilisations, avec un intérêt particulier pour l'auteur Klaus Mann et à la période de la République de Weimar (1919-1933). Pour son doctorat à McGill, il se tourne vers l'œuvre de Herta Müller, prix Nobel de littérature 2009. « Les thèmes de l'exil, de la censure, de l'identité et de la répression traversent toute son œuvre. » Ses recherches s'élargissent ensuite au concept de *Heimat*, un terme allemand intraduisible qui renvoie au sentiment d'appartenance. « Ce n'est pas seulement la patrie, c'est le chez-soi, le refuge, quelque chose de profondément affectif. »

COMMENT LA LANGUE ET LA CULTURE ALLEMANDES SONT-ELLES ENSEIGNÉES AU CANADA PAR RAPPORT À L'EUROPE?

Pour Christophe, la différence majeure réside dans le bagage des personnes étudiantes. « En Europe, on apprend souvent l'allemand beaucoup plus tôt. À l'université, on pouvait déjà lire Kafka ou Hesse dès le premier

semestre. » Au Canada, l'enseignement commence souvent à zéro, ce qui décale le discours académique.

Michel y voit toutefois un avantage : « Les universités canadiennes sont très proactives en matière d'échanges. Partir six mois ou un an en Allemagne, c'est une expérience incomparable. » Il souligne aussi la spécificité d'enseigner en contexte bilingue : « Il n'y a pas beaucoup de germanistes francophones hors Québec; en tant que professeur-chercheur canadien, cela crée une position unique, à la croisée des réseaux francophones et anglophones. »

QUELS LIENS VOYEZ-VOUS ENTRE LA GERMANISTIQUE ET D'AUTRES DISCIPLINES?

Les deux enseignants rappellent que la germanistique ne se limite pas à l'étude de la langue. « On ne peut pas parler de la philosophie de Nietzsche sans évoquer la musique de Wagner, ni, inversement, aborder la littérature de Thomas Mann sans mentionner la philosophie de Nietzsche ou la musique de Wagner », explique Michel. Selon lui, chaque texte s'inscrit dans un contexte plus large, et la germanistique permet de relier littérature, histoire, culture et art. Christophe complète : « On n'est peut-être expert en rien, mais on maîtrise très bien beaucoup de choses. » Cette approche, selon eux, forme des

personnes étudiantes capables de réfléchir sur de nombreux sujets et de développer un regard critique sur le monde. « C'est un peu comme avoir plusieurs clés pour comprendre différentes portes de la culture et de la société », ajoute Mallet.

POUR CONCLURE...

Les deux germanistes prévoient mettre à profit leur intérêt commun pour la langue et la culture allemandes en organisant, dans un avenir proche, un cours de type expérientiel à Berlin, qui mêlerait apprentissage linguistique et découvertes culturelles de la capitale allemande. Ville à la fois centre politique du pays et métropole créative marquée par une histoire riche et complexe, Berlin offrirait ainsi un véritable laboratoire à ciel ouvert pour explorer sur le terrain la langue, la mémoire historique et la vie culturelle contemporaine – d'autant que, comme dans la célèbre chanson de Marlene Dietrich *Ich hab' noch einen Koffer in Berlin* (“J'ai encore une valise à Berlin”), les deux professeurs aiment dire qu'ils y laissent toujours une « valise » pleine de souvenirs et de raisons d'y retourner.



PENSER LA PRATIQUE AUTREMENT ET TRANSFORMER LE TRAVAIL SOCIAL AU NOUVEAU-BRUNSWICK :

la maîtrise professionnelle en travail social

*|| Marie-Pier Rivest, professeure et responsable des programmes
de 2^e cycle en travail social, École de travail social
Isabel Lanteigne, professeure, École de travail social*

En septembre 2025, l'École de travail social a accueilli la première cohorte étudiante à la maîtrise professionnelle en travail social (MPTS). Cette cohorte est composée de six travailleurs sociaux et travailleuses sociales possédant des expériences de travail variées. Certaines personnes ont récemment obtenu leur diplôme tandis que d'autres effectuent un retour aux études après plusieurs années passées sur le marché du travail. La MPTS a été conçue pour répondre à des besoins dans les milieux, composer avec des réalités complexes du terrain et trouver des solutions pouvant répondre

de façon innovante aux besoins des personnes, des familles, des groupes et des communautés.

Alors que la maîtrise en recherche vise à développer une réflexion critique dans le champ du travail social grâce à une étude menée par la personne étudiante, la maîtrise professionnelle se concentre sur l'intervention dans le cadre d'un séjour dans un milieu de pratique, notamment les milieux communautaires, scolaires, carcéraux et hospitaliers ou encore en pratique privée ou dans un ministère. Cette maîtrise cherche à développer et mettre en œuvre un projet d'interven-

tion dans le cadre d'une pratique avancée visant le pouvoir d'agir et une plus grande justice pour de nombreuses populations souvent marginalisées.

La structure du programme comprend des cours ainsi qu'un séjour terrain pour concevoir et réaliser un projet d'intervention lié à des questionnements pratiques choisi par la personne étudiante selon ses intérêts et le milieu de pratique retenu. Les projets d'intervention permettent aux étudiant.es, par exemple, d'évaluer une approche, de développer un nouvel outil d'intervention ou encore de réfléchir à des modèles

d'intervention. Pour terminer, l'étudiant.e rédige son projet d'intervention lui permettant de présenter une réflexion critique quant à sa démarche.

Cette démarche est sous-tendue par des cours visant à outiller les étudiant.es à développer un processus de réflexion sur la pratique. Ainsi, à l'automne, les personnes étudiantes suivent les cours obligatoires *Épistémologie de l'intervention* et *Analyse critique de l'intervention*. Le premier cours sert à s'interroger sur la production et la co-construction des connaissances en travail social, analyser les enjeux liés à la profession à partir d'un questionnement philosophique et s'outiller afin de favoriser la pratique réflexive en intervention. Le deuxième cours vise à fournir des bases pour que les étudiant.es puissent analyser le développement, l'implantation et les résultats

des interventions selon des approches participatives, collaboratives et alternatives.

À l'hiver, les cours obligatoires *Analyse des politiques sociales* et *Séminaire d'intégration* amènent les étudiant.es à réfléchir plus largement au contexte politique et socioéconomique associé à leurs intérêts, et à concrétiser le projet d'intervention qui est lié à leur processus de stage. La session printemps-été est dédiée à la mise en œuvre du projet d'intervention et à la rédaction d'un rapport final expliquant le processus entrepris.

Alors que les étudiant.es s'approprient à compléter leur premier semestre à la maîtrise, cette formation permet aux étudiantes Chloé et à Lisa d'apprécier en quoi le programme contribue à « enrichir » leurs compétences et à faire une différence grâce à « chaque geste professionnel ».

Jenny, Vicky, Zachary, Rachid, Chloé et Marie-Pier décrivent la maîtrise comme un espace « sécuritaire » et « stimulant » qui « [leur] permet de réfléchir » à la pratique grâce à une « approche pédagogique favorisant les échanges » et « des activités réflexives pertinentes » qui contribuent « à prendre confiance » dans leurs « capacités personnelles et professionnelles ». En offrant cette occasion aux professionnel.le.s en travail social d'approfondir leurs compétences dans un programme ancré dans la pratique et les réalités locales, cela contribue à transformer positivement le paysage du travail social au Nouveau-Brunswick.



PLEINS
FEUX
SUR NOS
NOUVELLES
RECRUES



Anahita Shafiei

Secteur langue, Département d'études françaises

Après avoir œuvré plus de quinze ans dans le milieu de la formation linguistique et littéraire universitaire et collégiale, Anahita Shafiei est arrivée à l'Université de Moncton en 2015. Depuis, elle a offert sans interruption des cours de français au Secteur langue du Département d'études françaises. Elle a également dirigé le Centre d'aide en français ainsi que le Conseil de la langue française à différents moments de son parcours. Très impliquée auprès de la communauté étudiante, elle met en place des stratégies qui favorisent la réussite académique et l'épanouissement de la communauté francophone minoritaire.

Diplômée en traduction et en langue et littérature françaises à l'Université de Téhéran, Anahita privilégie une pédagogie marquée par la rigueur et l'ouverture interculturelle, nourrie par ses expériences migratoires multiples à travers plusieurs pays. Elle cherche ainsi à encourager la créativité, l'expression et la confiance en soi chez les personnes étudiantes.

Anahita contribue aussi à des initiatives artistiques et littéraires qui soutiennent la francophonie en contexte minoritaire et renforcent les liens entre les milieux universitaire et communautaire. Active sur la scène poétique, elle met sa pratique d'écriture au service de cette réflexion. Son parcours personnel inspire une pédagogie sensible à la diversité et à la richesse humaine, et participe à la vitalité francophone régionale.



Christophe Collard

Département de traduction et des langues

Christophe Collard est enseignant-chercheur depuis 20 ans. Après avoir obtenu son baccalauréat et sa maîtrise en langues et littératures germaniques à Bruxelles, il a brièvement travaillé pour le service publicitaire de la Ford Motor Company of Belgium, avant que son université le rappelle pour entamer une trajectoire de doctorat en traduction intersémiotique. Sa thèse, soutenue en 2009, fut nominée pour le prix biennuel de la Société européenne des études anglaises. Entre 2010 et 2013, il a combiné des mandats de coordinateur scientifique, chercheur postdoctorant, et professeur invité aux universités d'Anvers et Bruxelles. Il devient professeur en 2014 et reçoit des charges de professeur invité en Espagne, en Chine, et aux Philippines. En 2019, il décide de professionnaliser son activité de traducteur avec la création de l'agence Prokopé.

Marié à une Acadienne rencontrée durant un projet inter-universitaire, Christophe accepte de suivre son épouse à Moncton lorsqu'elle obtient son poste de rêve comme directrice générale du Festival Frye. Même avant son arrivée en 2023, Christophe est embauché à l'Université de Moncton comme chargé de cours en traduction. En 2024, il devient professeur de traduction *ad interim*, et en 2025 il y décroche son propre poste de rêve comme professeur régulier.



Joel Armel Echitchi Tekka

Département de traduction et des langues

Je suis titulaire d'une maîtrise en traductologie et didactique (2017) et d'un doctorat (2024) en traduction et traductologie à l'Université de Maroua, au Cameroun. Ma thèse doctorale proposait une analyse traductologique et des incidences idéologiques dans la traduction des titres des telenovelas hispanoaméricaines, renforçant davantage mon intérêt pour les enjeux culturels autour de la traduction audiovisuelle.

Je suis associé depuis 2023 à la *Revue hybrides* en qualité de rédacteur en chef. J'assume également, depuis 2024, des fonctions au comité scientifique de la revue *Legon Journal of the Humanities* où je contribue à l'évaluation des articles scientifiques.

Je cumule plusieurs années d'expérience dans l'enseignement secondaire (2016-2025) et universitaire (2024-2025). J'ai enseigné les langues française, anglaise et espagnole ainsi que la traduction à l'Université de Maroua en tant que vacataire. Actuellement enseignant-chercheur au rang de professeur adjoint à l'Université de Moncton, je développe un intérêt particulier pour des recherches dans quelques domaines autour de la traduction, notamment la traduction audiovisuelle, la traduction littéraire et la didactique de la traduction.

Fort de mes compétences en traduction littéraire, j'ai réalisé la traduction du recueil de poèmes *Lágrimas amargas* de l'espagnol vers le français et l'anglais.



Joel Belliveau

Département d'histoire et de géographie

C'est avec bonheur et reconnaissance que je me suis joint, cette année, à la belle équipe du Département d'histoire et de géographie en tant que professeur régulier.

Originaire de Shédiac, j'ai fait un baccalauréat en sciences politiques ici à l'Université de Moncton puis un diplôme d'études approfondies (DEA) à l'Institut d'études politiques de Strasbourg. Après un court séjour dans la fonction publique, j'ai entamé un doctorat en histoire à l'Université de Montréal. Une fois la scolarité terminée, c'est à Moncton que j'ai rédigé ma thèse, près des sources me permettant d'explorer les mouvements étudiants acadiens des années 1960, entouré d'une belle petite communauté de personnes étudiantes aux cycles supérieurs – la *geek squad*, qu'on s'appelait – dont plusieurs sont devenus profs aujourd'hui.

Devenu spécialiste de l'histoire acadienne et canadienne, j'ai œuvré douze ans à l'Université Laurentienne de Sudbury, dans le nord ontarien, où j'ai appris à exercer le métier de professeur et à connaître la communauté franco-ontarienne, avant qu'une débâcle financière ne ravage cette institution, en 2021, entraînant le licenciement de plus de 110 membres du corps professoral.

Devenu chercheur autonome, j'osais à peine contempler la possibilité de redevenir professeur régulier. Le faire ici, « chez-nous », près des lieux, institutions et personnes qui sont centrales à l'histoire acadienne, c'est carrément la réalisation d'un rêve.



Marie-Pier Lemay

Département de philosophie

J'ai grandi à Trois-Rivières, où j'ai fait mon baccalauréat en philosophie. Mon mémoire de maîtrise en philosophie à l'Université de Montréal portait sur la notion de préférences adaptatives. Mon doctorat en philosophie et études du développement international s'est déroulé à l'Université de Guelph, en Ontario, avec deux séjours de recherche marquants au CUNY Graduate Center de New York et à Dakar, au Sénégal. Ensuite, j'ai été chercheuse postdoctorale au Département de science politique et au Global Studies Center de l'Université de Pittsburgh (ville surnommée « Three Rivers »). Ma maîtrise, mon doctorat et mon postdoctorat ont été financés par le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). Avant de m'installer dans la merveilleuse ville de Moncton, j'ai enseigné l'éthique pendant deux ans à l'Université Carleton, à Ottawa.

Depuis mon doctorat, mes recherches gravitent principalement autour du concept de solidarité politique ainsi que des mouvements de résistance féministe. Bien que la philosophie soit mon premier amour, ma recherche est résolument interdisciplinaire : j'y intègre différentes méthodologies, y compris une approche ethnographique. J'ai très hâte de collaborer avec des collègues travaillant sur des enjeux connexes aux miens.



Marine Theunissen

Département d'art dramatique

Après avoir été chargée de cours de 2021 à 2023 pour la Faculté des arts de l'UQAM, Marine Theunissen est professeure régulière au Département d'art dramatique de l'Université de Moncton, en interprétation et mise en scène depuis juillet 2025.

Artiste et chercheure œuvrant au croisement des arts vivants et des technologies, elle détient une maîtrise en jeu théâtral et cinématographique (ESACT, Belgique, 2009) et une maîtrise en information et communication (ULG, Belgique, 2012). En 2025, elle obtient un doctorat en études et pratiques des arts (UQAM, Montréal). Sa thèse, intitulée « Improvisation dansée en collectif hybride : le partenariat entre humains et intelligences artificielles en scène », s'intéresse aux manifestations et aux conditions d'émergence d'une sensation de connexion entre interprètes en scène en contexte d'improvisation; et de l'étendue de cette sensation envers un partenaire technologique impliquant des intelligences artificielles.

Ses créations et cocréations sont diffusées tant au Canada (Tangente 2023, 2026), en Europe (Festival Ars Electronica 2018 et Festival NOVA 2021) qu'en Asie (CICA Museum 2026). Elle est également la cofondatrice du LABORARE avec l'artiste interdisciplinaire Raph Dely après plusieurs années de collaborations artistiques.

Ses champs d'intérêt en recherche et en création portent sur les méthodologies en recherche-crédation, le partenariat entre humains et non-humains en scène, l'analyse du mouvement et de l'action en contexte d'interprétation et d'improvisation, les approches expérimentales, interdisciplinaires et néo-matérialistes en arts vivants et le more-than-human-centered-design en conception technologique pour les arts vivants.



Mattia Scarpulla

Département d'études françaises

Je suis un peu Italien.ne, un peu Français.e et un peu Canadien.ne. Je lis et relis la poésie de Cavafy, Dickinson et Darwich, des romans policiers, et j'écris de la prose et de la poésie en écoutant Carmen Consoli et Goran Bregović. Parmi mes publications figurent le roman *Bar Italia 90* (Tête première, 2023) et le recueil poétique *Au nord de ma mémoire* (Annika Parance, 2021). Mon prochain roman, *Le vol fragile des croyances*, paraîtra en 2026.

Après un doctorat en danse (Université Côte-d'Azur, Nice), un doctorat en études littéraires (Université Laval, Québec / FRQ-Société Culture) et un postdoctorat en innovation sociale (Université Saint-Paul, Ottawa / FRQ-Société Culture), je travaille en recherche-création, par le développement de pédagogies innovantes, l'animation d'ateliers d'écriture et l'analyse d'écritures sensorielles portant des discours identitaires.

Je m'engage souvent dans des projets collectifs, car j'aime partager mes intérêts et mes questionnements. J'ai dirigé les recueils de poèmes *Arracher les frontières* (Hamac, 2025) et de nouvelles *Hors de soi* (Tête première 2023); je suis membre du conseil d'administration de la Poésie partout, et collabore en direction littéraire avec les éditions Tête première – Somme toute.

C'est une joie aujourd'hui de poursuivre mon travail comme professeur.e à l'Université de Moncton.



Mohamed Ali Ag Ahmed

École des hautes études publiques

Mohamed Ali Ag Ahmed est médecin diplômé du Mali, titulaire d'un doctorat en santé communautaire de l'Université Laval et d'un postdoctorat à l'Université de Sherbrooke. Il cumule environ quinze ans d'expérience en Afrique, en Europe et en Amérique du Nord, où il a successivement exercé comme clinicien, gestionnaire de projets au sein d'organisations internationales et chercheur en organisation des services de santé. Depuis juillet 2025, il est professeur adjoint en gestion des services de santé à la Faculté des arts et des sciences sociales de l'Université de Moncton.

Ses travaux portent sur l'organisation et les politiques de santé, avec un intérêt particulier pour l'accès et la qualité des services de première ligne destinés aux populations vulnérables, notamment les migrants et les personnes déplacées de force au Canada et en Afrique.

Fondateur et coordonnateur du réseau Afrique Francophone et Fragilité (AFRAFRA), il s'attache à renforcer les liens entre production scientifique, décision publique et pratiques professionnelles. Ses collaborations internationales contribuent au développement de capacités locales et à l'élaboration d'approches innovantes visant des systèmes de santé plus équitables et résilients.

Thèses soutenues à la Faculté des arts et des sciences sociales

depuis février 2025

M.A. (histoire)

CANDIDATE : Jenny Lanteigne
TITRE DE LA THÈSE : *Voyages et Lumières :
représentation de l'Autre par les voyageurs
européens en Inde*
DIRECTEUR DE THÈSE : Jeremy Hayhoe

M.A. (sociolinguistique)

CANDIDATE : Émilie LeBlanc
TITRE DE LA THÈSE : *Effacer l'animal pour mieux
vendre : manifestations de l'idéologies spéciste
dans les mots et les images de circulaires d'un
supermarché francophone au Canada*
CODIRECTRICES DE THÈSE : Karine Gauvin et
Isabelle LeBlanc

M.A. (études littéraires)

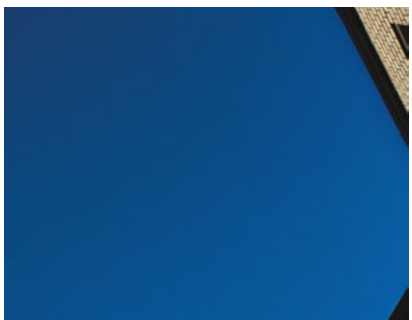
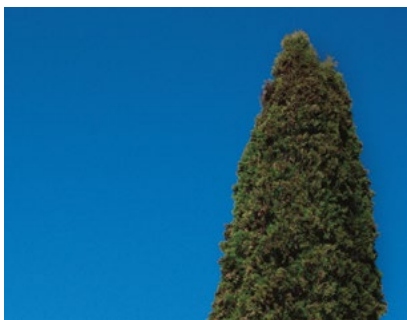
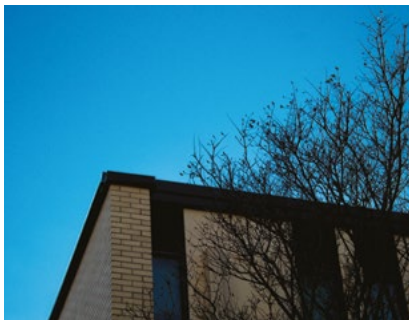
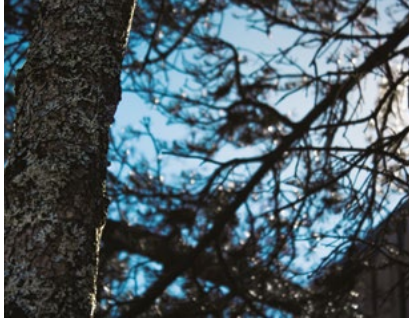
CANDIDATE : Maria Cristina Greco
TITRE DE LA THÈSE : *Absences. La poésie de
l'absence dans la tétralogie autobiographique liée à
la figure maternelle de Marguerite Andersen*
DIRECTEUR DE THÈSE : Benoit Doyon-Gosselin

M.A. (travail social)

CANDIDATE : Amandine Nadeau
TITRE DE SA THÈSE : *Les perceptions des
professionnel.le.s œuvrant auprès des enfants
en contexte de violence conjugale au
Nouveau-Brunswick*
DIRECTRICE DE THÈSE : Isabel Lanteigne.

M.A. (travail social)

CANDIDATE : Myriam Cormier
TITRE DE SA THÈSE : *Étude sur l'intervention après
des femmes sourdes vivant de la violence conjugale
au Québec*
DIRECTEUR DE THÈSE : Charles Gaucher



ARTS



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON